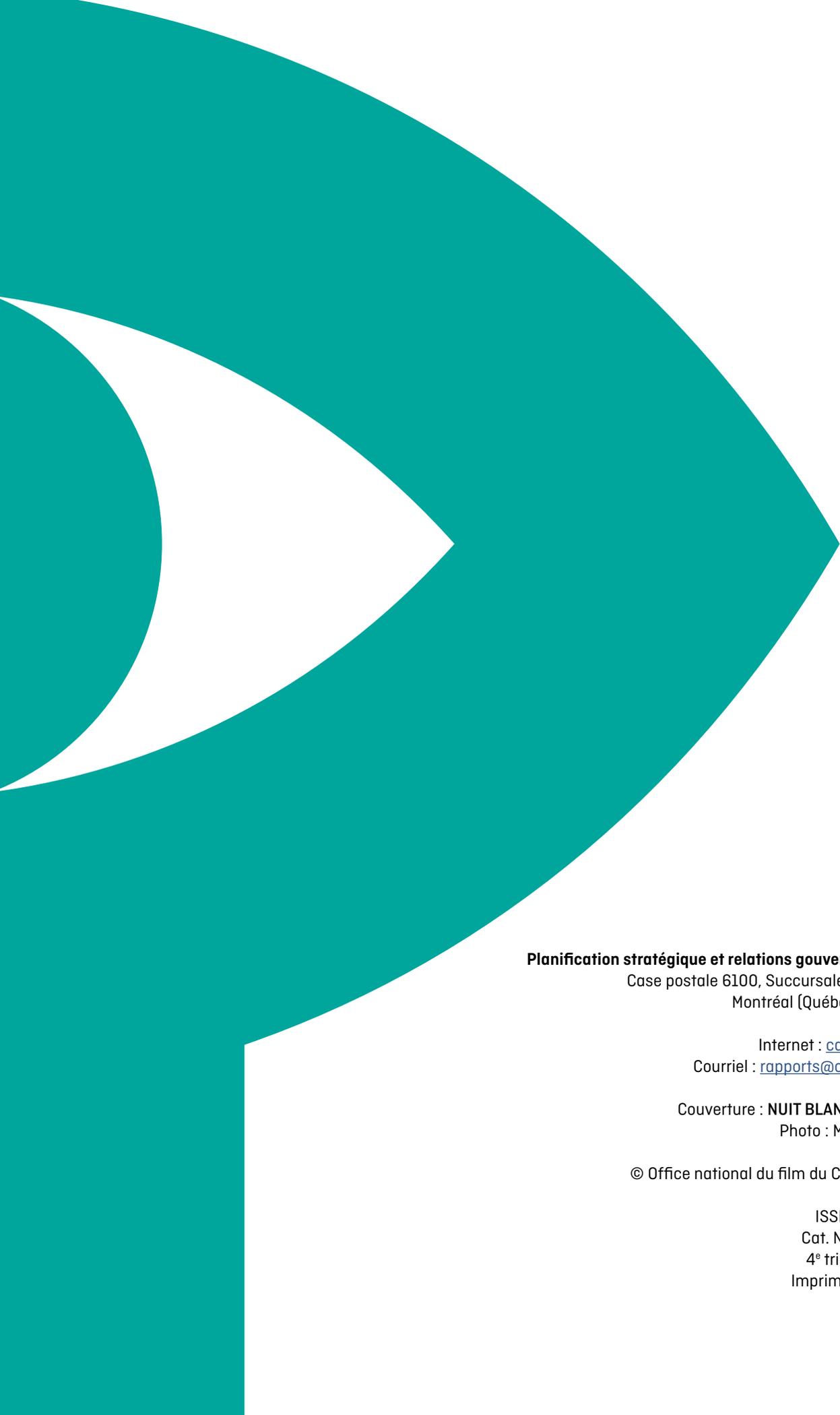


RAPPORT ANNUEL

—
2023-2024





Publié par :
Planification stratégique et relations gouvernementales
Case postale 6100, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

Internet : canada.ca/onf
Courriel : rapports@onf-nfb.gc.ca

Couverture : **NUIT BLANCHE À L'ONF**
Photo : Maryse Boyce

© Office national du film du Canada, 2025

ISSN 2562-8577
Cat. No. NF1F-PDF
4^e trimestre 2024
Imprimé au Canada

TABLE DES MATIÈRES

7	<u>RECONNAISSANCE TERRITORIALE</u>
8	<u>MESSAGE DE LA COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT À LA CINÉMATOGRAPHIE</u>
10	<u>2023-2024 EN CHIFFRES</u>
14	<u>FAITS SAILLANTS</u>
17	<u>1. CRÉATION ET PRODUCTION</u>
23	<u>2. DISTRIBUTION ET RELATIONS AVEC LES AUDITOIRES</u>
30	<u>3. CONSERVATION ET PATRIMOINE</u>
33	<u>4. ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ ET GOUVERNANCE</u>
43	<u>REVENUS</u>
44	<u>ÉTATS FINANCIERS</u>
67	<u>ANNEXE I : L'ONF AU CANADA</u>
70	<u>ANNEXE II : PRODUCTIONS ORIGINALES</u>
76	<u>ANNEXE III : PRIX ET RECONNAISSANCES</u>
84	<u>ANNEXE IV : PROJETS ACCEPTÉS ET FILMS ACHEVÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC) ET DU FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)</u>





Le 13 mai 2025

L'honorable Steven Guilbeault
Ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et
ministre responsable des Langues officielles
25, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Monsieur le Ministre,

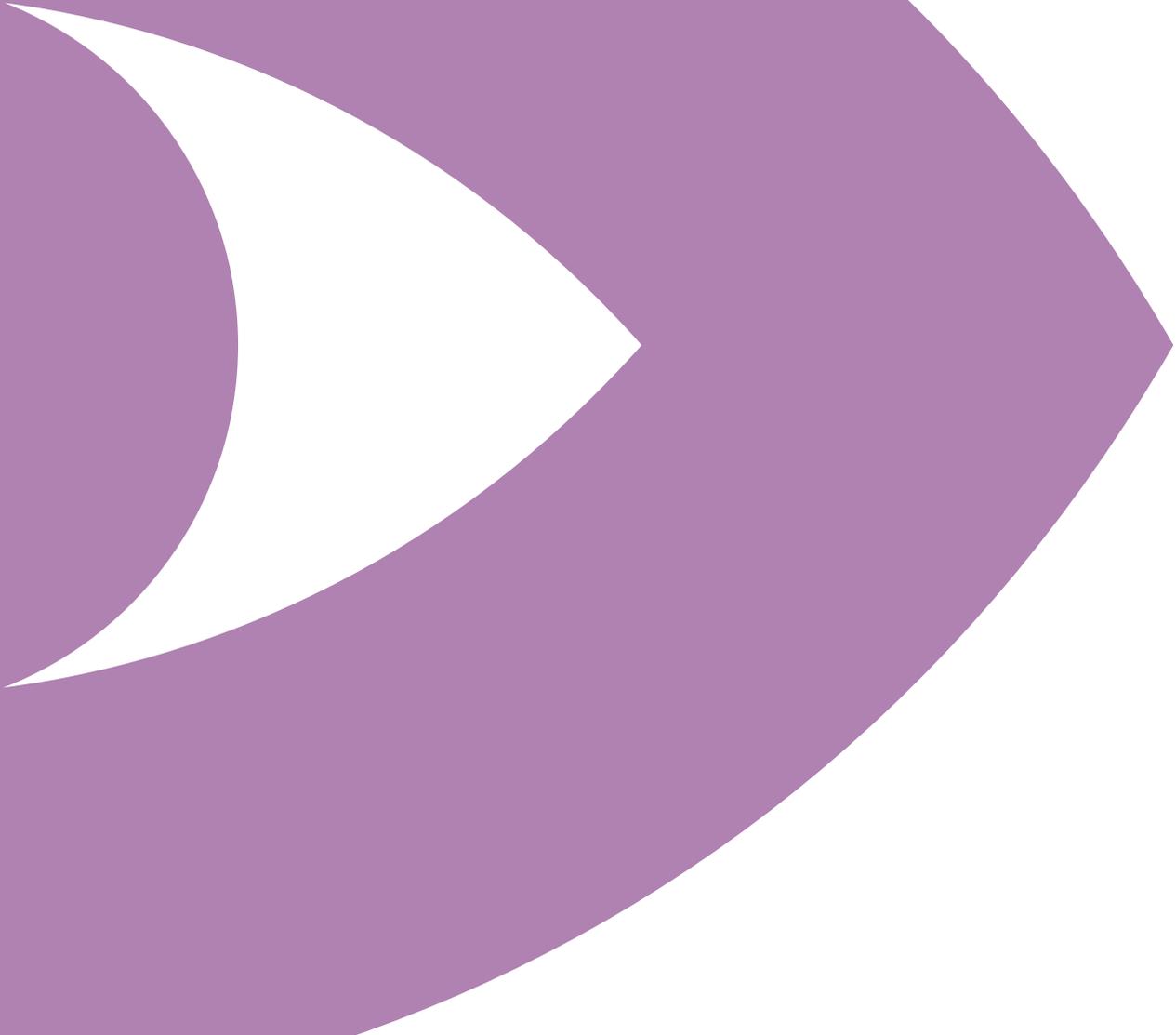
J'ai l'honneur de vous présenter, conformément aux dispositions du paragraphe 20(1) de la *Loi sur le cinéma*, le Rapport annuel de l'Office national du film du Canada pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

Le document fait état des principaux événements survenus au cours de la dernière année.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Suzanne Guèvremont

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
et présidente de l'Office national du film du Canada



RECONNAISSANCE TERRITORIALE

L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA SOUHAITE D'ABORD RECONNAÎTRE, AVEC LE PLUS GRAND RESPECT, QUE LES TERRES D'OÙ PROVIENNENT LES HISTOIRES ET LES CONNAISSANCES À PARTIR DESQUELLES IL CRÉE SON CONTENU SONT COMPRIS DANS LES TERRITOIRES ANCESTRAUX ET NON CÉDÉS DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUIT ET DES MÉTIS AU CANADA.



MESSAGE DE LA COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT À LA CINÉMATOGRAPHIE

L'exercice 2023-2024 est ma première année complète en fonction. D'entrée de jeu, je tiens à remercier les collègues de l'équipe de direction, les membres du conseil d'administration, les membres du personnel de l'ONF, les cinéastes, les artisans et les artisanes du cinéma à travers le pays pour leur appui et leur confiance, mais aussi pour l'expression respectueuse de leurs opinions. C'est là, selon moi, l'essence du leadership : embrasser du regard le panorama des points de vue pour faire émerger la voie commune du progrès. Merci pour votre implication.

Cet exercice comporte plusieurs réalisations d'importance et des prouesses cinématographiques qui bénéficient à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens. Nous avons produit et coproduit des films puissants, originaux et percutants, remporté près d'une centaine de prix, enregistré plus de 30 millions de visionnages au Canada et, pour la première fois depuis 40 ans, vu un long métrage documentaire de l'ONF être nommé aux Oscars.

À l'instar d'autres grandes institutions du secteur audiovisuel, nous faisons face à des défis de production, de distribution et de représentativité. Ce rapport donne un aperçu de ces enjeux, ainsi que des solutions et des mesures de contingence que nous avons mises en place pour y répondre. Ces défis, qui persistent et iront en s'amplifiant, représentent un risque réel à moyen et à long terme dans l'atteinte adéquate de notre mandat national, tant sur le plan culturel que social.

Au cours de 2023-2024, conformément à sa matrice d'engagements de plus en plus complexe, notre organisation en pleine évolution a atteint la majorité de ses objectifs en faveur d'une représentation équitable des groupes sous-représentés, devant et derrière

la caméra. Ainsi, grâce aux données recueillies par l'entremise de notre questionnaire d'autodéclaration, nous pouvons confirmer que près de 30 % des productions et des coproductions en cours sont réalisées par des cinéastes et des artistes s'identifiant comme personnes noires ou de couleur, et que la parité hommes-femmes existe dans la quasi-totalité des postes de création et de décision.

Au chapitre de nos engagements envers les communautés autochtones, plus de 25 % des dépenses de production ont été consacrées aux œuvres réalisées par des artistes autochtones, et nous avons amorcé au cours de l'année la rédaction du rapport de notre Plan d'action autochtone lancé en 2017.

L'ONF demeure cet album de famille du Canada que l'on consulte à tout âge. Il reste, encore et toujours, un phare de la liberté d'opinion et de création. Et nous avons tant besoin de cette lumière qui nous guide : pour l'unité nationale de notre pays, pour la démocratie, pour exister comme Canadiennes et Canadiens dans ce monde fracturé.

Nos histoires comptent, et notre souveraineté culturelle dépend de notre capacité à les raconter.

L'époque est complexe. Il est exigeant de naviguer entre les transformations sociales, les défis environnementaux, les enjeux d'adaptation à l'écosystème numérique, et les impératifs de rigueur financière. Nous avons constamment à choisir entre risques nouveaux et occasions inédites. Et nous le faisons depuis de nombreuses années avec l'érosion d'un financement qui compromet notre capacité de bien remplir l'essence de notre mandat et ses multiples ramifications.

Nous faisons ces choix en nous rappelant le rôle unique de l'ONF : raconter le présent, et ce, depuis 85 ans; nourrir l'Histoire qu'on enseigne par le cumul des histoires que l'on vit; transposer la réalité complexe du Canada de la seule manière possible, par la multiplicité des regards.

C'est le sens de nos décisions. Quand nous nous présentons devant le CRTC, c'est pour que les œuvres canadiennes soient davantage vues au Canada et dans le monde : depuis 2017, les films de l'ONF atteignent en moyenne 60 millions de visionnages par année. Quand nous redirigeons des ressources vers la production de documentaires et de films d'animation ou vers un nouveau laboratoire d'innovation, c'est pour affirmer notre raison d'être, la puissance du documentaire et la nécessité de la parole. Les enjeux de distribution et de découvrabilité sont omniprésents et n'ont plus de frontières : multiplication des plateformes de diffusion, fragmentation des auditoires, surabondance de contenu, polarisation, perte de repères, confusion entre les vraies et les fausses nouvelles, etc.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons adopté un plan d'action de deux ans, qui reporte à 2025 la prochaine planification stratégique alors que se poursuivent les discussions sur le nouveau cadre de l'audiovisuel au Canada. Dans



l'intervalle, nous avons actualisé les grandes orientations de notre plan stratégique 2020-2023, qui conservent toute leur pertinence : priorité au renforcement de la programmation et de la distribution; évolution de l'organisation vers les principes ESG; modernisation de la gestion et des processus; poursuite du rehaussement technologique et informatique; amélioration des communications avec le personnel et les partenaires; soutien au développement des talents; préservation de l'une des plus grandes collections d'archives; accès gratuit à des milliers d'œuvres et d'outils pédagogiques pour le personnel enseignant.

L'ONF est ancré dans sa mission, mobilisé par le mouvement de modernisation du secteur audiovisuel et porté par la création. En ce moment d'effervescence politique et sociale, nous affirmons que les histoires des Canadiens et des Canadiennes doivent être entendues, que le cinéma d'auteur est essentiel, que les groupes sous-représentés ont besoin du porte-voix du documentaire, et que l'art de la caméra peut contribuer à la réconciliation avec les peuples autochtones et à leur souveraineté culturelle. Il n'y a pas meilleur rempart contre la désinformation et les dérives idéologiques que les histoires que l'on partage, qui sont racontées, chantées, dansées, filmées. Et l'ONF joue un rôle de premier plan dans cette fortification démocratique.

La culture est un souffle, et l'investissement en culture est un service public. Investir dans l'ONF, c'est contribuer à la confection du tissu social, à la définition de cet espace de rencontre sur lequel s'édifie notre maison commune.

Merci au gouvernement, qui reconnaît l'importance des institutions culturelles et le rôle de l'ONF, et qui a exprimé sa confiance envers notre équipe. Présider cette organisation est un immense privilège et une grande responsabilité, que je partage avec des gens de talent de partout au pays.

Cette époque appelle la parole.

Cette époque a besoin de l'ONF.

Suzanne Guèvremont

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et présidente
de l'Office national du film du Canada

2023-2024 EN CHIFFRES

	PRODUCTIONS ONF	COPRODUCTIONS	TOTAL
PRODUCTIONS ORIGINALES LINÉAIRES			
ANIMATION			
Courts métrages	11	3	14
DOCUMENTAIRE			
Courts métrages	13	0	13
Moyens métrages	2	0	2
Longs métrages	5	5	10
EXPÉRIMENTAL			
Courts métrages	1	0	1
TOTAL	32	8	40
PRODUCTIONS ORIGINALES INTERACTIVES			
Expériences immersives ¹	1	4	5
Expériences interactives en ligne ²	1	0	1
TOTAL	2	4	6
PRODUCTIONS ORIGINALES TOTALES			
TOTAL	34	12	46

¹ Les expériences immersives incluent les œuvres en 360°, les œuvres de réalité virtuelle, les jeux, les installations et les applications en réalité augmentée.

² Les expériences interactives en ligne incluent les applications, les applications mobiles, les sites Web, les jeux et les projets pour les médias sociaux.



95 PRIX ET RECONNAISSANCES

45 PRIX REMPORTÉS DANS DES FESTIVALS CANADIENS

50 PRIX REMPORTÉS DANS DES FESTIVALS INTERNATIONAUX

78 PROJETS ACCEPTÉS ET FILMS ACHEVÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC) ET DU FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

58 ACIC

20 FAP



AUDITOIRES CANADIENS ET GLOBAUX

	VISIONNAGES AU CANADA	VISIONNAGES GLOBAUX (CANADA ET INTERNATIONAL)
INTERNET	11 900 190	38 380 711
PARTENAIRES EN LIGNE	9 963 082	35 038 455
PRODUCTIONS INTERACTIVES	111 214	839 910
ONF.CA NFB.CA	1 825 894	2 502 346
TÉLÉVISION	11 231 670	11 231 670
MARCHÉ ÉDUCATIF ET INSTITUTIONNEL	5 135 975	5 717 975
PROJECTIONS EN PRÉSENTIEL	2 203 472	2 276 711
PROJECTIONS VIRTUELLES	10 762	15 383
MARCHÉ CONSOMMATEUR	4 114	5 355
TOTAL*	30 099 064	57 240 612**

* Le total peut ne pas évaluer la somme des éléments en raison d'un chevauchement des visionnages internet et des visionnages du marché éducatif et institutionnel.

** Le nombre total de visionnages des productions de l'ONF est calculé en additionnant le nombre de visionnages effectués sur tous les canaux d'accès offerts au public. On applique les normes de l'industrie, comme l'échelle Nielsen ou le suivi des données Numeris, à la mesure de l'audience pour les visionnages à la télévision, la durée minimale de lecture ou le taux d'achèvement des visionnages de vidéos en ligne.

FAITS SAIL- LANTS





La cuvée 2023-2024 a été émouvante, bouleversante, réjouissante, fascinante. Les films de l'ONF ont fait ce que fait l'art du documentaire et du cinéma d'animation en brillant par leur pertinence, en portant des voix fortes et originales, et en traitant d'enjeux graves comme de sujets détonnants. Les créatrices et créateurs d'ici ont dépeint ou interprété une réalité, nous transportant juste à côté, vers un ailleurs lointain, ou à la découverte d'une émotion enfouie.

Sous de multiples considérations, l'exercice 2023-2024 a été mémorable.



1

CRÉATION ET PRODUCTION

UNE PAROLE EFFERVESCENTE

LE DOCUMENTAIRE À L'HONNEUR

Cette cuvée exceptionnelle pour le film documentaire a été marquée par le parcours remarquable de *Tuer un tigre (To Kill a Tiger)* de la réalisatrice Nisha Pahuja, qui a été nommé aux Oscars dans la catégorie Meilleur long métrage documentaire. C'est la première fois depuis 40 ans qu'un long métrage documentaire de l'ONF obtient cette reconnaissance. Coproduction de l'ONF et de Notice Pictures, *Tuer un tigre* est le récit poignant d'un père qui entreprend le combat de sa vie pour que soient

traduits devant les tribunaux les trois hommes qui ont agressé sexuellement sa fille de 13 ans, dans un pays, l'Inde, où le taux de condamnation pour viol est inférieur à 30 %. Ce film d'une grande puissance sur l'amour et la justice a eu une carrière remarquable. Présenté en première mondiale au Festival international du film de Toronto où il a remporté le prix Amplify Voices, il a conquis les publics des festivals où il a pris l'affiche, récoltant une vingtaine de prix au Canada et à l'international.



« Nisha Pahuja réussit admirablement un essai cinématographique aux parois solides d'un bâtiment humain d'une fragilité déconcertante. C'est bel et bien l'originalité du film, tout en soulignant une narration d'une force émotive et circonstancielle étonnante. [...] [U]ne fable morale, digne et définitivement solidaire. »

– Élie Castiel, KinoCulture Montréal

TUER UN TIGRE (TO KILL A TIGER)

PRÈS DE 40 SÉLECTIONS EN FESTIVALS, UNE VINGTAINE DE PRIX ET DE NOMBREUSES NOMINATIONS, notamment :

- › Trois prix Écrans canadiens, dont le prix Ted-Rogers du meilleur long métrage documentaire
- › Le Prix du meilleur documentaire au Festival international du film de Palm Springs
- › Une nomination pour le meilleur documentaire aux Peabody Awards
- › Des nominations pour la meilleure écriture et la meilleure musique originale aux IDA Documentary Awards, remis par l'International Documentary Association

DES PROJECTIONS PUBLIQUES DANS PLUS DE 30 VILLES À TRAVERS LE MONDE, y compris Toronto, Montréal, Vancouver, New York, Los Angeles, Chicago, San Francisco, Washington, Londres, Sydney, Copenhague, Vienne, Stuttgart, Madrid, Bratislava.

DES TÉLÉDIFFUSIONS sur les chaînes canadiennes TVO et Knowledge Network, suivies d'une sortie sur la chaîne de vidéo sur demande par abonnement Netflix.

PLUS DE 28 000 VUES SUR LES PLATEFORMES DE L'ONF depuis sa mise en ligne le 5 décembre 2023, ce qui fait de *To Kill a Tiger* le titre anglais le plus populaire de la collection de l'ONF en 2023-2024. Sa bande-annonce a pour sa part récolté plus de 240 000 vues sur la chaîne YouTube de l'ONF.

PLUS DE 1800 MENTIONS DANS LES MÉDIAS.



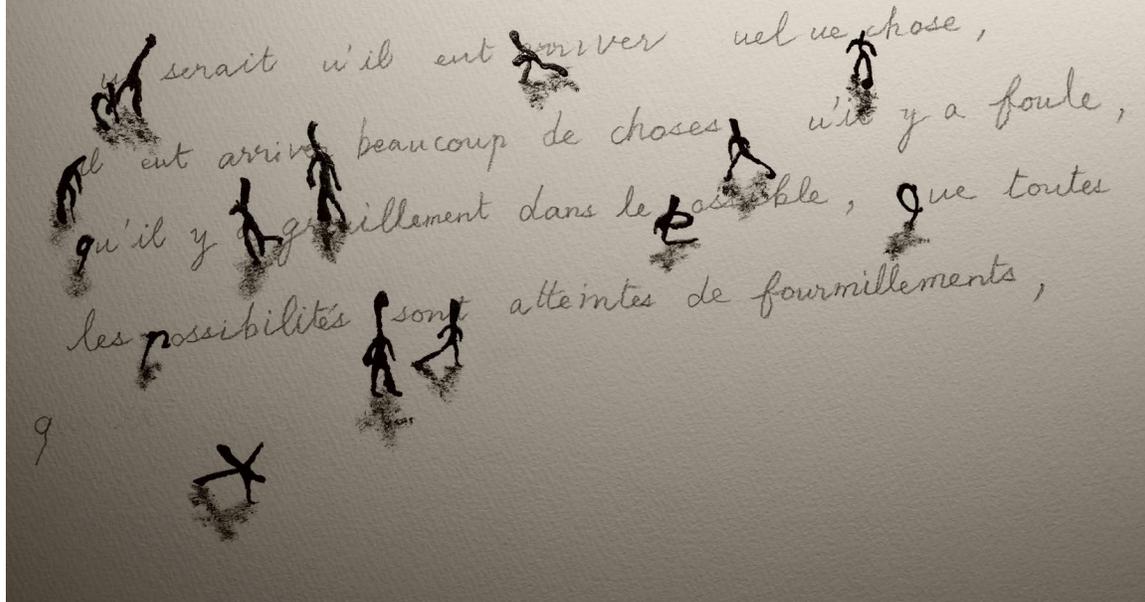
Plusieurs autres films documentaires de l'ONF se sont démarqués en 2023-2024. En voici un aperçu :

- **WaaPaKe (Demain)**, produit par l'ONF au Studio de la Colombie-Britannique et du Yukon, est un film éminemment personnel de la réalisatrice vancouveroise Jules Arita Koostachin (Ph. D.) qui défait, par la force de la vérité, les nœuds du silence qui ont tant fait souffrir les survivantes et survivants des pensionnats autochtones. Le long métrage a été présenté en première mondiale au Festival international du film de Vancouver.
- Lorsque le cinéaste Adrian Wills se met à enquêter, en temps réel, sur l'histoire entourant son adoption, son périple lui révèle des vérités qu'il n'aurait jamais soupçonnées et le pousse à affronter des réalités troublantes qu'il avait tenté d'oublier. Après une première mondiale remarquée au Festival international du film de l'Atlantique, **Une fille tranquille (A Quiet Girl)** a fait salle comble à chacune des projections dans les sept villes terre-neuviennes où il a été présenté et auxquelles le réalisateur prenait part. Cette tournée régionale de l'ONF s'est déroulée sur l'île de la côte atlantique où le tournage a majoritairement eu lieu et où l'histoire des protagonistes fait aussi partie de l'histoire des communautés de la région.
- Moment de réjouissance avec **Croque-Mort. C'est beau la vie!** réalisé par Georges Hannan. Ce film, qui collectionne les honneurs depuis sa sortie, a été le tout premier prix Gémeaux remporté en Acadie dans la catégorie Meilleure émission ou série documentaire. L'œuvre savoureuse est une incursion pleine d'humour, d'intelligence et de philosophie dans l'univers des thanatologues et des spécialistes du deuil.

L'ONF a été très présent aux Rendez-vous Québec Cinéma avec 10 productions et coproductions, dont **Malartic** de Nicolas Paquet, sur la mine d'or à ciel ouvert de cette ville de l'Abitibi-Témiscamingue; **Maisonneuve** de Jean-Martin Gagnon, sur les répercussions de l'arrestation de 11 jeunes du Collège de Maisonneuve à Montréal qui s'apprétaient à rejoindre l'État islamique en 2015 et les questions soulevées par cette histoire troublante; **Travailler autrement** de Julien Capraro, sur la révolution du télétravail; et **Le temps dérobé (Stolen Time)** d'Hélène Klodawski, sur les centres de soins pour personnes âgées à but lucratif.

Puis, deux films lancés à l'automne 2022 ont poursuivi dans la dernière année un parcours à succès digne de mention :

- **Le pouvoir des archives (Unarchived)** de Hayley Gray et Elad Tzadok est une réflexion étonnante sur la manière de constituer les archives afin de raconter une histoire dans laquelle tous et toutes se retrouvent. Depuis son lancement, le film a été présenté plus de 90 fois dans des festivals, des bibliothèques et des salles communautaires.
- **Je pleure dans ma tête** d'Hélène Magny, offert gratuitement sur onf.ca, expose les traumatismes d'enfants qui ont fui la guerre et qui se retrouvent dans nos écoles, hantés par leurs souvenirs. Ce film percutant a notamment été montré le 20 juin à la salle Alanis-Obomsawin dans le cadre d'une projection spéciale organisée en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.



BEL ESSOR DU CINÉMA D'ANIMATION

En 2023-2024, plusieurs films ont concouru à confirmer la réputation de l'ONF comme grand studio d'animation et mis en valeur la créativité et le génie de leurs réalisatrices et réalisateurs.

Dans ce bouillonnement d'imagination, plusieurs films se démarquent.

Le tableau de Michèle Lemieux revisite le portrait de Marie-Anne d'Autriche peint par Vélasquez et redonne vie à cette reine au destin tragique. Le film-poème se démarque par la technique, très rare, choisie par sa créatrice. L'écran d'épingles Alexeïeff-Parker, du nom du couple l'ayant inventé, est un panneau vertical percé de milliers d'épingles mises en mouvement sous un éclairage latéral pour former des images à la texture unique. Seuls deux écrans d'épingles sont aujourd'hui en activité dans le monde : celui acquis par l'ONF en 1972 auprès d'Alexandre Alexeïeff et de Claire Parker, et un second modèle appartenant au Centre national du cinéma et de l'image animée de France, qu'a utilisé Michèle Lemieux lors d'un atelier de formation donné à des cinéastes à Annecy.

D'autres films d'animation se sont distingués au cours de cette année. En voici quelques-uns :

➤ *HARVEY* de Janice Nadeau, d'après le roman graphique d'Hervé Bouchard, jette un regard lumineux et poétique sur le deuil vécu par un enfant à l'imagination débordante. Ce court métrage touchant et rempli d'humanité a amassé en quelques mois plus de 60 sélections dans des festivals à travers le monde.

➤ *Boat People*, de Thao Lam et Kjell Boersma, propose un regard plein de tendresse sur la trajectoire d'une famille ayant fui le Vietnam. Le film, présenté en première mondiale au Festival du film d'animation TrickFilm de Stuttgart, en Allemagne, a poursuivi une florissante tournée internationale avant de remporter le Grand Prix du jury du meilleur court métrage d'animation au Festival international du film de Calgary.

➤ *Misérable miracle*, du réalisateur japonais Ryo Orikasa, est un film magistral qui met en mouvement les mots et les dessins d'Henri Michaux dans un entrecroisement envoûtant des lettres et du trait, le tout porté par la narration fiévreuse de Denis Lavant. Ce film, réalisé en coproduction avec des partenaires de France et du Japon, a captivé le public et reçu une mention dans la catégorie Meilleure animation canadienne lors de sa première mondiale au Festival international du film d'Ottawa, en septembre.

Le cinéma d'animation a le vent dans les voiles au Canada. À preuve, la 14^e édition de notre programme de stage d'animation Hothouse, acclamé par les cinéastes de la relève, a attiré plus de 400 candidatures au pays pour les six places disponibles. Le volume d'inscriptions a plus que triplé depuis la précédente édition. Les six cinéastes dont la candidature a été retenue sont originaires de Vancouver, Calgary, Halifax, Toronto et Montréal. Leur travail a commencé à Montréal à la fin septembre et s'est poursuivi sur un rythme effréné tout au long du programme intensif d'animation de 12 semaines.

TREMLIN POUR L'INTERACTIF

L'exercice 2023-2024 aura été à la fois une année de succès et d'au revoir pour les œuvres interactives et en réalité virtuelle à l'ONF. Plusieurs créations sont à signaler :

- > L'expérience immersive *CHOM5KY vs CHOMSKY*, présentée en première nord-américaine à Montréal, invite le public à participer à la conversation et à constater le potentiel et les écueils de l'intelligence artificielle. Troublante, déstabilisante, cette œuvre de 45 minutes a été créée par Sandra Rodriguez et coproduite par le Studio interactif du Programme français de l'ONF et la société allemande Schnelle Bunte Bilder.
- > *Texada* de Josephine Anderson et Claire Sanford est un plongeon à 360 degrés dans un univers où les images réelles d'une communauté minière se mêlent aux images fabriquées d'un monde volcanique dans une sorte de poésie géologique. *Texada* a notamment brillé au Festival international du film documentaire d'Amsterdam.
- > Notre œuvre expérimentale de cinéma en réalité virtuelle *Ceci n'est pas une cérémonie (This is Not a Ceremony)* a été lancée sur la boutique Oculus au début du premier trimestre. Dans cette œuvre, le scénariste et réalisateur niitsitapi Ahnahktsipiitaa (Colin Van Loon) nous emmène par-delà l'écran, là où le passé, le présent et le futur ne font qu'un, où les règles coloniales et les présomptions sont

oubliées, et où l'on peut enfin aller au fond des choses. Cette passionnante expérience cinématographique en réalité virtuelle a cumulé plus de 40 000 téléchargements dans le monde en un mois.

Enfin, nous avons eu le bonheur d'accueillir deux artistes autochtones de la relève dans le cadre d'un projet pilote de mentorat en interactivité et en réalité virtuelle en association avec le Bureau de l'écran autochtone. Claudia Skunk, Anishinaabekwe de la Première Nation de Mishkeegogamang, s'est jointe au Studio d'animation et de création interactive du Programme anglais (Vancouver), et Neegan Sioui Trudel, de la Nation huronne-wendat, a rejoint le Studio interactif du Programme français (Montréal).

Ces réalisations reflètent le leadership de l'ONF, qui, dès 2009, s'est posé en pionnier de la création interactive et virtuelle. Nous avons fièrement contribué à donner ses lettres de noblesse à cette forme d'art. Et nous avons vu avec bonheur de nombreuses et talentueuses entreprises de création s'y intéresser à leur tour, avec les moyens d'investir les sommes nécessaires au développement de cette filière de création. Pour l'ONF, le moment était venu de rediriger les ressources des studios interactifs de Montréal et de Vancouver vers les créateurs au cœur de sa mission, soit le documentaire et le cinéma d'animation, afin de soutenir l'innovation dans ces domaines.





2

DISTRIBUTION ET RELATIONS AVEC LES AUDITOIRES

LE MAGNÉTISME DE L'ONF

Au cours de l'exercice, l'ONF a apporté des modifications à ses méthodes de comptabilisation des visionnages afin de corriger certaines défaillances et de tenir compte de changements technologiques chez certains diffuseurs. Pour ces raisons, les variations d'une année à l'autre ont un moindre degré de fiabilité dans le présent rapport. Ce flou momentané permettra une meilleure précision dans les années à venir.

Malgré cette imprécision toute relative, on peut affirmer que les statistiques 2023-2024 sont excellentes. Sur le plan mondial et canadien, les titres de l'ONF ont rejoint un très large public.

Nous avons stimulé la découverte de notre catalogue de plusieurs façons, notamment par le déploiement de deux campagnes publicitaires nationales promouvant respectivement l'offre documentaire et l'offre d'animation de l'ONF auprès du public canadien. Ces campagnes visaient plus particulièrement à faire la promotion de la présence multiplateforme de l'ONF en mettant de l'avant les applications du distributeur public canadien. Les résultats obtenus, particulièrement pour la campagne de l'offre documentaire, ont été bien au-delà des cibles visées et démontrent que les plateformes sont des outils promotionnels indéniables.

SUCCÈS DE LA CAMPAGNE DOCUMENTAIRE

- > 600 000 impressions
- > Plus de 562 000 vues complètes
- > Tout près de 50 000 clics
- > 37 000 conversions vers le site onf.ca et le téléchargement d'applications
- > Plus de 14 000 téléchargements d'applications
- > Hausse des résultats sur les plateformes utilisées
 - YouTube : +441 %
 - Réseau Display de Google : +250 %
 - Recherche payante sur Google : +619 %

VUE D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble, le nombre de visionnages a progressé de plus de 6 % au Canada et fléchi de moins de 3 % à l'international. Nous avons noté une augmentation considérable des vues sur internet et une diminution des vues à la télévision. Ces mouvements sont caractéristiques de l'évolution des habitudes de visionnement et de l'environnement de radiodiffusion, la télévision généraliste par câble étant en perte de vitesse et le visionnage sur demande en croissance.

Comme toujours, le documentaire a remporté la part du lion des visionnages avec 77 % du total en 2023-2024, en hausse de 8 points par rapport à l'année précédente. Le cinéma d'animation séduit lui aussi un public grandissant, avec 10 % des visionnages de l'année. Même le cinéma de fiction continue de faire belle figure, avec 8 % des vues... bien que l'ONF n'ait pas produit de films de fiction en près de 10 ans! Voilà une belle illustration de la valeur de notre patrimoine audiovisuel.

DES SÉRIES DOCUMENTAIRES ENGAGEANTES

Gage d'une volonté d'explorer des formats lui permettant de rejoindre des auditoires plus jeunes, l'ONF a lancé deux séries documentaires marquantes. Par l'entremise d'événements, de projections et d'une présence sur les réseaux sociaux, les séries *Étoile du Nord* et *Maisonneuve* ont touché les publics et suscité les discussions.

Étoile du Nord relate le parcours exceptionnel de Laurie Rousseau-Nepton, jeune astrophysicienne québécoise d'origine innue qui dirige un projet de recherche colossal au prestigieux Télescope Canada-France-Hawaï.

➤ D'abord présenté en avant-première lors d'un événement organisé en collaboration avec l'Observatoire et l'ASTROLab du Parc national du Mont-Mégantic, *Étoile du nord* a ensuite connu une première retentissante en présence de l'équipe de production, de la communauté scientifique, de membres des Premières Nations ainsi que de nombreux influenceurs, influenceuses et partenaires.

➤ Grâce à des conférences, panels en éducation, événements porteurs et collaborations, dont ceux ayant eu lieu au Centre des sciences de Montréal et au Planétarium de Montréal, la série a rayonné auprès de divers auditoires. Elle a également connu une réception exceptionnelle en ligne, où elle a obtenu plus de 30 000 vues sur les différentes plateformes de l'ONF.



Maisonneuve de Jean-Martin Gagnon met en lumière l'importance, mais aussi la fragilité du vivre-ensemble au Québec, en se penchant sur les répercussions d'un événement bouleversant au Collège de Maisonneuve.

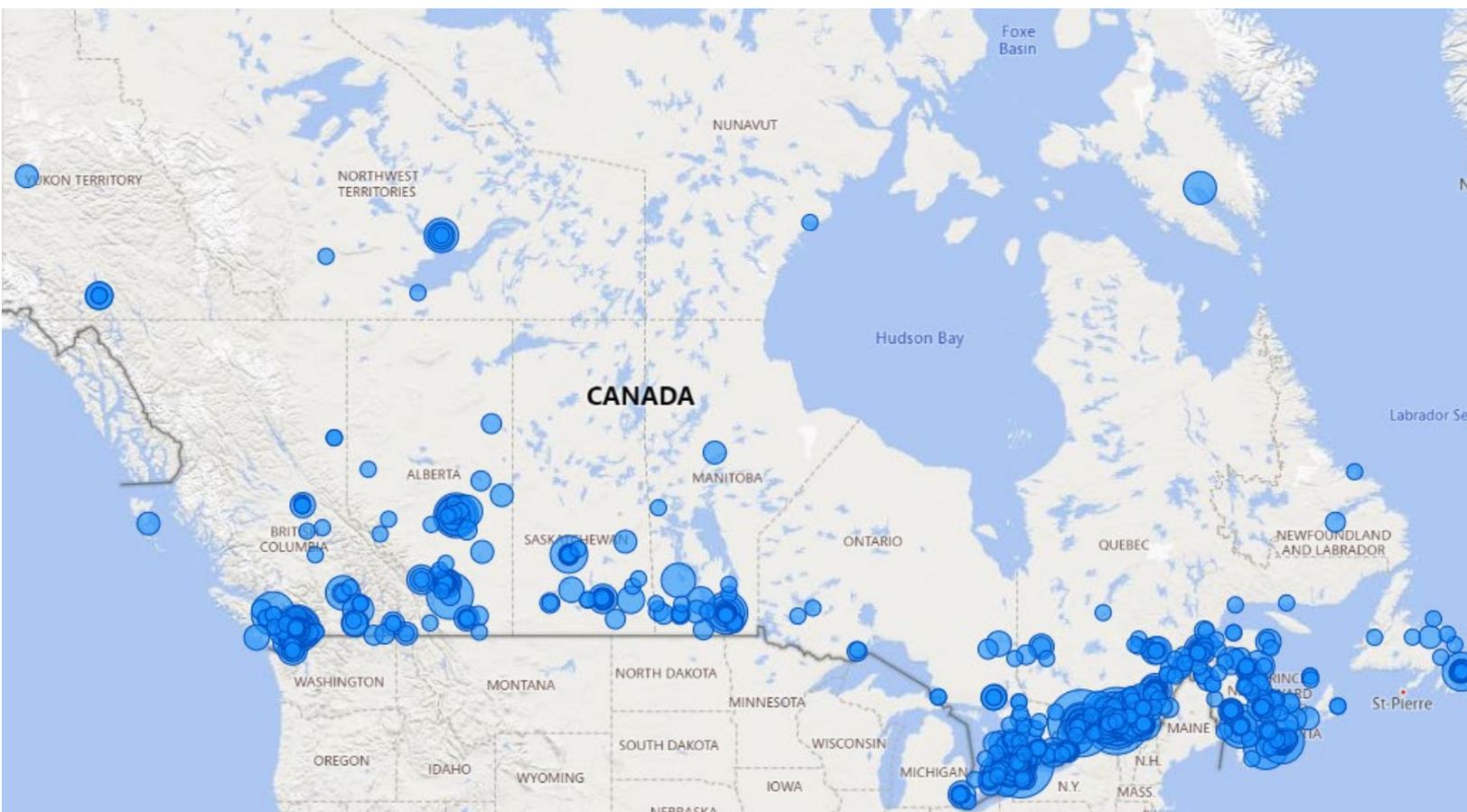
➤ Présentée en première mondiale aux Rendez-vous Québec Cinéma, la série y a également fait l'objet d'une table ronde. Les intervenants et intervenantes, dont le réalisateur et des protagonistes de *Maisonneuve*, ont examiné les thèmes abordés dans la série. L'événement a fait salle comble et a rassemblé cégépiens et cégépiennes, personnel enseignant et festivaliers et festivalières.

➤ Depuis son lancement en ligne le 23 février 2024, la série a obtenu près de 25 000 visionnements. Au mois de mars seulement, 30 projections étaient confirmées dans les milieux scolaires, gouvernementaux et communautaires, ainsi que dans les bibliothèques partenaires de l'ONF.

➤ Les publications sur les réseaux sociaux de l'ONF ont cumulé près de 40 000 vues et 1 000 marques d'engagement, et ce, grâce uniquement aux partages du public. Ces mêmes publications ont été relayées par des influenceurs et influenceuses, ce qui a ainsi amplifié leur portée. Ces résultats témoignent de la pertinence des thèmes abordés dans *Maisonneuve* et de l'intérêt qu'ont les jeunes pour ce format documentaire.

En plus des visionnements à la hausse sur les plateformes de l'ONF, nos productions ont récolté de nombreuses vues chez nos partenaires en ligne.

- Sur **YouTube**, les titres de l'ONF ont eu beaucoup de succès, avec 18 millions de visionnages, dont 3 millions au Canada.
- Sur **Amazon Prime**, nous avons enregistré 4,2 millions de visionnages internationaux, ce qui représente une baisse de 36 %, mais également 2,9 millions de visionnages canadiens, en hausse de 12 %.
- Sur **Tubi TV**, la première année de notre entente a été très positive, avec 2,5 millions de vues comptabilisées dans le monde, dont 260 000 vues canadiennes.
- Notre nouveau partenaire **Pluto** a rapporté 431 000 vues, toutes canadiennes.
- **Tou.tv** a pour sa part signalé 42 400 vues de titres de l'ONF.
- Enfin, sur **Facebook**, il y a eu une augmentation des visionnages autant au Canada qu'à l'international.



DES PROJECTIONS PUBLIQUES D'UN OCÉAN À L'AUTRE

En 2023-2024, l'ONF a organisé plus de 2100 projections uniques (↑14 %). Celles-ci se sont tenues dans 400 villes différentes réparties dans les 13 provinces et territoires et représentent près de 2,2 millions de vues (↑16 %).

Ces nombreuses projections publiques sont le résultat de fortes campagnes d'impact élaborées par l'ONF de concert avec des organismes et des regroupements touchés par les sujets des films. Les documentaires *Le temps dérobé (Stolen Time)* et *Le pouvoir des archives (Unarchived)*, notamment, ont reçu un bel accueil et bénéficié d'un fort réseau d'appui.



LE TEMPS DÉROBÉ (STOLEN TIME)

Le passionnant long métrage documentaire *Le temps dérobé* relate le combat que livrent la charismatique avocate Melissa Miller et des centaines de familles lésées contre l'industrie des centres de soins à but lucratif, tristement connue pour son manque de transparence et de responsabilité sociale.

Dans le but de réunir le public lors de projections du *Temps dérobé* et de susciter des discussions

benéfiques et enrichissantes, l'ONF a organisé des événements avec les principales parties prenantes en matière de droits des personnes âgées, tels des syndicats, des avocats et avocates et des défenseurs et défenseuses des soins aux personnes âgées. Un guide de 10 pages décrivant le contexte actuel, proposant des questions de discussion et offrant des ressources additionnelles a de plus été rédigé pour accompagner les projections.

EN CHIFFRES

PLUS DE 40 PROJECTIONS

AUDIENCE DE PLUS DE 2500 PERSONNES



LE POUVOIR DES ARCHIVES (UNARCHIVED)

Dans les communautés de la Colombie-Britannique, des gardiennes et gardiens du savoir s'appuient sur les archives pour parvenir à façonner une histoire plus inclusive à l'échelle locale en rassemblant des photos de famille, des articles de journaux et des souvenirs profondément enracinés.

Après une brève sortie dans un nombre limité de festivals, d'abord en Colombie-Britannique et au Yukon, *Le pouvoir des archives* a rapidement été mis à disposition pour les projections non commerciales, avec une priorité accordée aux communautés présentées dans le film. Le thème dont traite le film et ses liens tangibles

avec les conversations actuelles sur le rôle des archives et des musées en ont fait un choix de programmation tout indiqué pour les archives communautaires et les musées locaux et régionaux. *Le pouvoir des archives* a également eu une résonance auprès des communautés autochtones et des groupes 2ELGBTQIA+, qui ont aidé à organiser des projections lors d'événements tels que les célébrations de la Fierté dans la capitale, à Ottawa. L'une des projections ayant attiré la plus forte audience s'est tenue à Victoria, au Royal BC Museum, épicerie des discussions récentes sur le rôle des musées dans la détermination de ce qui entre dans l'histoire et de qui en décide.

EN CHIFFRES

PLUS DE 90 PROJECTIONS

AUDIENCE DE PLUS DE 2200 PERSONNES

3

CONSERVATION ET PATRIMOINE

PRENDRE SOIN DE NOTRE ALBUM DE FAMILLE ET L'ENRICHIR

L'ONF est le gardien de la plus grande collection d'œuvres canadiennes. Il est au cœur de notre mission de préserver et de faire connaître cet extraordinaire patrimoine auquel on initie, depuis des générations, les enfants du pays à travers leur parcours scolaire.

Prendre soin d'un tel album de famille, qui s'enrichit chaque année de dizaines de nouvelles œuvres, est un travail constant. L'ONF est d'ailleurs reconnu mondialement pour son expertise en préservation, en numérisation et en restauration d'œuvres audiovisuelles.

Les plans d'archives de l'ONF, dont le nombre s'élève à près de 60 000, sont une richesse qui peut servir à souligner toutes les occasions. Ainsi, en 2023-2024, une série de courts métrages documentaires commémoratifs soulignant le 100^e anniversaire de l'Aviation royale canadienne a été produite grâce à des images provenant de nos archives.

Dans les dernières années, nous avons déménagé nos salles de conservation dans un nouvel édifice spécialement conçu à cet effet et poursuivi la numérisation de notre collection de 14 000 œuvres. Ces vastes efforts de numérisation ont fait de notre plateforme de visionnage en ligne onf.ca/nfb.ca la première plateforme entièrement consacrée aux contenus canadiens et autochtones. Aujourd'hui, nous

proposons gratuitement plus de 7 000 de ces œuvres, dans les deux langues officielles, dont plus de 400 œuvres autochtones, offertes pour certaines en diverses langues autochtones.

Au 31 mars 2024, l'entièreté de notre collection active¹ avait été numérisée, ce qui correspond à environ 80 % des 14 000 œuvres de la collection totale. Les éléments répertoriés sont composés de quelque 500 000 photos, près de 20 000 enregistrements sonores et environ 6 000 boîtes d'archives contextuelles sur nos œuvres et sur notre institution. Tous ces documents seront intégrés à notre plan de numérisation et seront traités selon les mêmes principes de préservation, de restauration et d'accessibilité que pour nos productions. Nous avançons chaque année avec soin et méthode.

Durant l'année 2023-2024, l'ONF a pris la décision de regrouper les archives et tous les documents de nature patrimoniale sous une même direction. Cette réorganisation nous permettra aussi, à mesure que nous avançons dans notre plan de numérisation, de déterminer ce qui a une valeur patrimoniale et collective, et ce qui peut être utilisé commercialement sans affaiblir le bien public. L'année 2023-2024 a d'ailleurs été excellente à ce chapitre avec une progression des ventes d'archives atteignant des revenus annuels de plus de 500 000 \$ pour la première fois depuis 2017-2018.

¹ La collection active comprend les productions pour lesquelles l'ONF détient les droits de distribution et dont les droits sont libérés.



COLLABORATION AVEC LE CENTRE NATIONAL POUR LA VÉRITÉ ET LA RÉCONCILIATION

En 2023-2024, nous avons par ailleurs poursuivi notre collaboration avec le Centre national pour la vérité et la réconciliation. Ce projet de trois ans vise la préservation à long terme de quelque 7000 déclarations et 1500 heures

de contenu provenant des témoignages livrés par des survivantes et survivants inuit, métis et des Premières Nations devant la Commission de vérité et réconciliation entre 2008 et 2015.



4

ENVIRONNEMENT, SOCIÉTÉ ET GOUVERNANCE

UNE ORGANISATION EN ÉVOLUTION

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En janvier 2023, l'ONF a entrepris l'élaboration d'un premier plan d'écoresponsabilité en lançant une série de consultations internes informelles auxquelles se sont graduellement jointes différentes directions. L'ONF a notamment créé un comité vert interne dont le mandat est de coordonner l'ensemble des mesures tendant vers la réduction de l'impact environnemental de nos activités.

Également, l'ONF a élaboré et déposé au Parlement sa [Stratégie ministérielle de développement durable 2023-2027](#), qui expose les objectifs et les plans de l'institution en matière de développement durable en lien avec les trois axes définis dans la *Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026*. Il s'agit notamment de réduire les déchets en sensibilisant le personnel participant aux achats aux pratiques de l'approvisionnement écologique et de prendre des mesures relatives aux changements climatiques.

À ce dernier chapitre, l'ONF a effectué sa première évaluation préliminaire d'émissions de CO₂e afin d'identifier ses principales activités génératrices d'émissions. Également, l'ONF a lancé un projet pilote d'évaluation des émissions de CO₂e de quelques productions documentaires et d'animation avec le calculateur carbone Albert.

Finalement, à l'externe, pour contribuer à réduire l'empreinte environnementale de l'industrie audiovisuelle en général, l'ONF participe activement à la mise en commun de pratiques exemplaires avec d'autres acteurs du milieu qui partagent ses aspirations en matière de développement durable.



SOCIÉTÉ ET EDI

Au cours de l'exercice, l'ONF a poursuivi le déploiement de sa gouvernance en équité, diversité et inclusion (EDI), notamment en recrutant une conseillère principale EDI. Entrée en fonction le 15 janvier 2024, cette personne appuiera les efforts de transformation de l'organisation. Différentes mesures ont été mises en place dans la foulée de cette embauche, dont

des séances d'accompagnement des membres du comité de direction. D'autres projets sont en préparation, comme la rédaction d'un plan EDI pour l'année 2024-2025, la création d'un sondage visant à mieux connaître la culture de l'ONF en lien avec l'EDI, et l'acquisition d'outils pour rendre le développement des compétences en EDI accessible à tout le personnel.

SOCIÉTÉ

FORMULAIRE D'AUTODÉCLARATION

L'ONF a le mandat de refléter dans ses œuvres la richesse de la diversité canadienne, ses différents points de vue et ses expériences. Cette diversité des voix et des perspectives est essentielle à l'accomplissement de ce mandat et au succès de la mise en récit au Canada. L'ONF s'est engagé depuis plusieurs années à suivre les meilleures pratiques et politiques pour assurer une représentation équitable tant devant que derrière la caméra.

C'est dans cet esprit que le 1^{er} avril 2023, l'[ONF](#) a mis en place un formulaire d'autodéclaration confidentiel et non obligatoire à l'intention de ses collaborateurs et collaboratrices. Les réponses fournies par les artistes et les

membres des équipes de production permettent à l'organisation de mesurer les effets de ses engagements en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et d'en rendre compte. Cet outil aidera l'ONF à assurer la représentation équitable des voix marginalisées, sous-représentées ou déformées dans le milieu du cinéma.

L'ONF a travaillé en étroite collaboration avec Téléfilm Canada pour harmoniser ses définitions, ses questions et ses méthodologies d'analyse des données avec celles de la société d'État culturelle. Cette harmonisation permet d'assurer une collecte, un suivi et une communication uniformes des données personnalisées dans l'ensemble de l'industrie.

ENGAGEMENTS DE L'ONF

L'engagement de l'ONF en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion comporte différentes facettes.

- En 2016, l'ONF était la première institution culturelle publique à prendre des engagements précis pour la parité et s'est engagé à atteindre et à maintenir la parité (50 %) d'ici 2019 en ce qui concerne le nombre de productions réalisées par des femmes ainsi que les dépenses de production allouées aux projets de réalisatrices.
- En 2017, l'ONF a de plus annoncé son plan d'action visant à redéfinir ses relations avec les peuples autochtones. Un des engagements est de consacrer au minimum 15 % des dépenses de production aux œuvres réalisées par des artistes autochtones.
- Enfin en 2023, l'ONF s'est engagé à ce que, d'ici le 31 mars 2025, plus de 30 % de ses productions en cours soient réalisées par des cinéastes et des artistes s'identifiant comme personnes noires et de couleur. Cet engagement représente un minimum et l'ONF continuera d'évoluer et de s'adapter au dynamisme et à la diversité de la société canadienne.
- Depuis de nombreuses années, l'ONF est pleinement engagé dans l'épanouissement et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) en maintenant un minimum de 20 % des dépenses de production allouées aux œuvres réalisées par des artistes appartenant à ces communautés.

MÉTHODOLOGIE

Grâce au formulaire d'autodéclaration, l'ONF peut mesurer la représentation des identités suivantes à travers les œuvres qu'il produit :

- > l'identité autochtone ;
- > l'identité raciale ou ethnique ;
- > la situation de handicap ;
- > l'identité et l'expression de genre ;
- > l'appartenance à la communauté 2ELGBTQIA+ ;
- > l'appartenance à une communauté de langue officielle en situation minoritaire.

La définition de chacune de ces identités se trouve [ici](#).

Pour l'année 2023-2024, l'ONF présente les résultats des projets en production en fonction de l'identité déclarée par le ou la cinéaste, ou le créateur ou la créatrice numérique. Dans le cas de projets codirigés, l'ONF a appliqué un seuil d'identification à un groupe ou à une caractéristique donnée par au moins 50 % de l'équipe de réalisation.

L'ONF reconnaît que l'identité est complexe et applique les principes d'intersectionnalité dans l'analyse des données. Par conséquent, un projet peut être associé à plus d'une identité ou d'une caractéristique.

Tous les résultats, qui sont présentés en nombre et en pourcentage, sont calculés en fonction du nombre de projets en production pour lesquels les questionnaires ont été retournés avec des réponses.

Pour chaque identité mesurée par le formulaire d'autodéclaration, l'ONF présente les résultats suivants :

- > nombre et pourcentage des projets en production ;
- > dépenses et pourcentage des dépenses des projets en production.

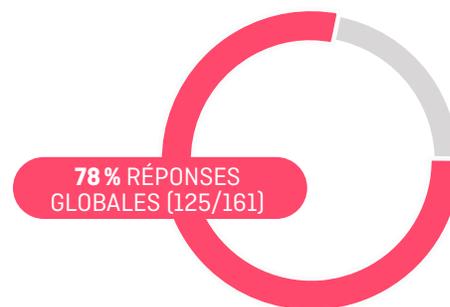
RÉSULTATS POUR 2023-2024

TAUX DE RÉPONSE

Les cinéastes et les créateurs et créatrices numériques des 161 projets en production en 2023-2024, soit les projets étant à l'un ou l'autre des différents stades de production, ont été invités à remplir le formulaire.

L'ONF a reçu des réponses pour 125 des 161 projets en production.

Le taux de réponse global des projets de production pour lesquels les cinéastes et les créateurs et créatrices numériques ont répondu était de 78 %.



Pour une première année de collecte de données, l'ONF est satisfait du taux de réponse, mais entend continuer d'accroître la participation des collaborateurs et collaboratrices de l'ONF dans les prochaines années.

DÉPENSES DE PRODUCTION

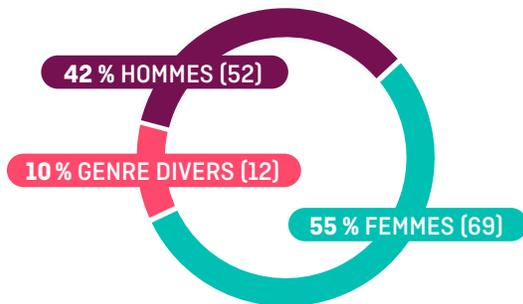
Les dépenses de production totales pour les 161 projets en production s'élèvent à 14,6 millions de dollars.

Pour ce qui est des 125 projets en production pour lesquels l'ONF a obtenu des réponses, ces dépenses s'élèvent à 12 millions de dollars.

RÉSULTATS PAR IDENTITÉ

PROJETS EN PRODUCTION

REPRÉSENTATION DES GENRES



29 % PERSONNES NOIRES OU DE COULEUR (36)

22 % AUTOCHTONES (27)

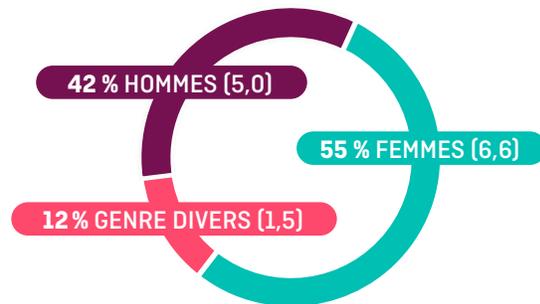
22 % CLOSM (27)

11 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (14)

18 % 2ELGBTQIA+ (23)

DÉPENSES DES PROJETS EN PRODUCTION (EN MILLIONS DE DOLLARS)

REPRÉSENTATION DES GENRES



27 % PERSONNES NOIRES OU DE COULEUR (3,2)

27 % AUTOCHTONES (3,2)

16 % CLOSM (2,0)

18 % PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (2,2)

30 % 2ELGBTQIA+ (3,6)

GOVERNANCE

Le conseil d'administration de l'Office national du film du Canada compte huit membres. La commissaire du gouvernement à la cinématographie occupe la fonction de présidente. La directrice générale de Téléfilm Canada en est membre d'office, et six des membres représentent la population canadienne.

Ces six membres sont nommés pour un mandat de trois ans, sous réserve de révocation motivée par le gouverneur en conseil, et peuvent recevoir un nouveau mandat.

SUZANNE GUÈVREMONT

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et présidente

JULIE ROY

Membre d'office
(depuis le 3 avril 2023)
Directrice générale et cheffe
de la direction
Téléfilm Canada
Montréal, Québec

BETSY CHALY

Vice-présidente
Ottawa, Ontario

ANDRÉ PROVENCHER

Président, comité Éthique, gouvernance
et ressources humaines
Montréal, Québec

VICTORIA WING CHI CHAN

Présidente, comité Finances et audit
Merritt, Colombie-Britannique

ÉRIC DUBEAU

Membre
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec

CHRISTIAN ROBIN

Membre
Winnipeg, Manitoba

ANA SERRANO

Membre
Toronto, Ontario

DOMINIQUE AUBRY

Secrétaire
Montréal, Québec



DIRECTION

SUZANNE GUÈVREMONT

Commissaire du gouvernement
à la cinématographie et présidente

RICHARD CORMIER

Directeur général
(depuis le 11 septembre 2023)
Création, distribution et marketing
et chef de la programmation

JIMMY FOURNIER

Directeur général
Technologies (DPT)

JOANNE HELLER

Directrice générale
Finance et administration,
dirigeante principale des finances (DPF)

FRANÇOIS TREMBLAY

Directeur général
Ressources humaines, planification stratégique et
services institutionnels



CONCLUSION

Les nombreux succès de la dernière année laissent entrevoir les contours de la prochaine planification stratégique. Nous évoluerons dans un nouveau cadre audiovisuel qui demandera certainement des adaptations ; c'est un apprentissage que nous ferons de concert avec nos partenaires, et en tissant de nouvelles collaborations, pour mieux faire rayonner les regards pluriels des créateurs et créatrices d'ici et faire résonner leur parole. Cela sera au cœur des consultations que nous tiendrons en 2024-2025 avec l'industrie et avec le personnel de l'ONF. À l'évidence, le cycle stratégique à

venir, 2025-2028, sera lui aussi marqué de défis financiers, sociaux, environnementaux, éthiques et technologiques. La décennie 2020 a des allures de tournant historique. L'éclairage du cinéma d'auteur sera essentiel. L'ONF sera prêt.

L'ONF est enraciné, par l'exigence de sa mission, dans la modernité. Depuis 85 ans, celles et ceux qui s'y sont succédé sont parvenus à faire évoluer l'organisation pour qu'elle soit toujours en mesure de saisir le présent. Nous nous inscrivons dans ce mouvement avec humilité et passion.

SOM- MAIRE DES ACTIVI- TÉS



REVENUS (EN MILLIERS DE DOLLARS)

CANADA – REVENUS PAR MARCHÉ	2023-2024	2022-2023
Télévision	125	146
Marché institutionnel et éducatif	1 222	1 144
Marché de consommation	200	207
Salles	72	38
Plans d'archives	492	330
Partenariats et préventes	2 304	788
Services techniques	349	649
Divers	79	81
TOTAL CANADA	4 843	3 383
INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2023-2024	2022-2023
Télévision	90	79
Marché institutionnel et éducatif	249	223
Marché de consommation	356	368
Salles	58	35
Plans d'archives	34	139
Partenariats et préventes	0	0
Services techniques	0	0
Divers	0	5
TOTAL INTERNATIONAL	787	849
CANADA ET INTERNATIONAL – REVENUS PAR MARCHÉ	2023-2024	2022-2023
Télévision	215	225
Marché institutionnel et éducatif	1 471	1 367
Marché de consommation	556	575
Salles	130	73
Plans d'archives	526	469
Partenariats et préventes	2 304	788
Services techniques	349	649
Divers	79	86
TOTAL	5 630	4 232
REVENUS PAR TERRITOIRE	2023-2024	2022-2023
Canada	4 843	3 383
États-Unis et Amérique latine	459	480
Europe	209	232
Asie/Pacifique	104	122
Autres ⁶	15	15
TOTAL	5 630	4 232

⁶ Autres ventes mondiales

ÉTATS FINANCIERS

[DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ
DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE
EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS](#)

[RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT](#)

[ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE](#)

[ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE LA
SITUATION FINANCIÈRE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE MINISTÉRIELLE](#)

[ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE](#)

[NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS](#)

OFFICE NATIONAL DU FILM

États financiers

31 mars 2024

© Office national du film du Canada, 2024

États financiers 31 mars 2024

No de cat. NF1-11F-PDF

ISSN 2818-0003

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La direction de l'Office national du film (« l'Office ») est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Office. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le *Rapport sur les résultats ministériels* de l'Office concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres de l'Office sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF. Le système CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires. L'Office fait l'objet d'un processus annuel d'auto-évaluation des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général qui est validé par ce dernier et l'Office utilise les résultats dans le but d'adhérer à la *Politique sur la gestion financière du Secrétariat du Conseil du Trésor*.

Un audit des contrôles de base a été effectué en 2016-2017 par le Bureau du contrôleur général du Canada (BCG). Le rapport d'audit et le plan d'action de la direction qui y donne suite sont affichés sur le site Web du ministère, à l'adresse suivante : www.canada.ca.

Le conseil d'administration est composé de 8 administrateurs, incluant la Commissaire du gouvernement à la cinématographie. Celui-ci, par l'entremise du comité finances et audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le comité finances et audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité finances et audit.

La vérificatrice générale du Canada, auditrice indépendante du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers de l'Office sans donner d'opinion de l'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de l'Office en matière de rapports financiers.

Original signé par :
Suzanne Guèvremont
Commissaire du gouvernement
à la cinématographie

Original signé par :
Joanne Heller, CPA, CGA
Directrice générale, Finance & administration
(Dirigeante principale des finances)

Montréal, Canada
Le 8 juillet 2024



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre du Patrimoine canadien

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Office national du film (l'« Office »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle, l'état de la variation de la dette nette ministérielle et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Office conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Office ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Office.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Office;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Office à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Office à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la *Loi sur le cinéma* et les règlements administratifs de l'Office national du film.

À notre avis, les opérations de l'Office national du film dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de l'Office national du film aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de l'Office national du film à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,

Original signé par :
Chantale Perreault, CPA auditrice
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 8 juillet 2024

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la situation financière
au 31 mars
(en milliers de dollars)

	2024		2023
Passifs			
Créditeurs et charges à payer (note 5)	5 653	\$	4 946
Salaires à payer	1 911		1 804
Indemnités de vacances et provision pour révisions salariales	6 155		3 136
Revenus non acquis	327		577
Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées (note 6)	42		133
Avantages sociaux futurs (note 7)	3 309		3 273
Total des passifs nets	17 397		13 869
 Actifs financiers			
Montant à recevoir du Trésor	4 052		4 206
Débiteurs (note 8)	2 051		1 679
Dépôts	118		120
Total des actifs financiers nets	6 221		6 005
 Dette nette ministérielle	11 176		7 864
 Actifs non financiers			
Charges payées d'avance	841		806
Stocks	159		113
Immobilisations corporelles (note 9)	19 840		21 482
Total des actifs non financiers	20 840		22 401
 Situation financière nette ministérielle	9 664	\$	14 537
Obligations contractuelles (note 10)			
Passif éventuel (note 11)			
Droits contractuels (note 15)			

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration :

Original signé par :
 Suzanne Guèvremont
 Commissaire du gouvernement à la cinématographie et
 Présidente de l'Office national du film du Canada

Original signé par :
 Victoria Chan, CPA, CGA
 Présidente, Comité finances et audit

Le 8 juillet 2024

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des résultats et de la situation financière nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2024</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Charges	Résultats prévus		
(note 12 a)			
Productions audiovisuelles	38 184 \$	40 765 \$	39 845 \$
Accessibilité et interaction avec l'auditoire	23 824	28 355	27 217
Services internes	11 192	12 646	10 932
Total des charges	<u>73 200</u>	<u>81 766</u>	<u>77 994</u>
Revenus			
(note 12 b)			
Produits audiovisuels	2 580	2 898	2 709
Partenariats et préventes	1 485	2 304	788
Services techniques	498	349	649
Autres revenus	72	79	86
Total des revenus	<u>4 635</u>	<u>5 630</u>	<u>4 232</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>68 565</u>	<u>76 136</u>	<u>73 762</u>
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	67 562	71 417	71 651
Variations des montants à recevoir du Trésor	700	(154)	790
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	<u>303</u>	<u>4 873</u>	<u>1 321</u>
Situation financière nette ministérielle - début de l'exercice	14 537	14 537	15 858
Situation financière nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>14 234 \$</u>	<u>9 664 \$</u>	<u>14 537 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État de la variation de la dette nette ministérielle
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2024</u>	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	Résultats prévus		
Coût (revenu) de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	<u>303 \$</u>	<u>4 873 \$</u>	<u>1 321 \$</u>
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles	3 303	1 691	848
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 818)	(3 333)	(3 336)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	(4)
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	<u>(515)</u>	<u>(1 642)</u>	<u>(2 492)</u>
Variation due aux stocks	-	46	(53)
Variation due aux charges payées d'avance	-	35	63
Variation nette de la dette nette ministérielle	<u>(212)</u>	<u>3 312</u>	<u>(1 161)</u>
Dette nette ministérielle - début de l'exercice	<u>7 864</u>	<u>7 864</u>	<u>9 025</u>
Dette nette ministérielle - fin de l'exercice	<u>7 652 \$</u>	<u>11 176 \$</u>	<u>7 864 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	76 136 \$	73 762 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 333)	(3 336)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Variation des avantages sociaux futurs	(190)	327
Variation de la provision pour révisions salariales	(3 272)	276
Constatation des revenus non acquis	577	661
Charge de provision pour créances douteuses	37	28
Utilisation des charges payées d'avance	(637)	(509)
Variations de l'état de la situation financière		
Variation des salaires à payer	(107)	(213)
Variation des indemnités de vacances et révisions salariales à payer	253	178
Entrées de fonds relatives aux revenus non acquis	(327)	(577)
Sorties de fonds relatives aux avantages sociaux futurs	154	115
Variation des créditeurs et charges à payer	(699)	(131)
Variation des débiteurs	335	(627)
Variation des dépôts	(2)	19
Sorties de fonds relatives aux charges payées d'avance	672	572
Variation des stocks	46	(53)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>69 643</u>	<u>70 488</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 683	1 074
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	<u>1 683</u>	<u>1 074</u>
Activités de financement		
Paiement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	91	89
Encaisse utilisée pour les activités de financement	<u>91</u>	<u>89</u>
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>71 417 \$</u>	<u>71 651 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

OFFICE NATIONAL DU FILM
Notes complémentaires aux états financiers
pour l'exercice terminé le 31 mars 2024
(en milliers de dollars)

1) Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film («Office») est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat législatif de l'Office est de susciter et de promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national et, notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- conseiller le gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, en matière d'activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui assigner.

L'Office n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2) Conventions comptables importantes

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-dessous, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

Autorisations parlementaires

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'autorisations parlementaires votées annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des charges d'exploitation et à l'acquisition des immobilisations. Conformément à une décision du Conseil du trésor émise en 2001, le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars. Les montants utilisés pour des projets d'immobilisations sont inscrits dans les autorisations de l'exercice en cours utilisées à la note 4b. En 2024, l'Office n'a pas utilisé le Fonds renouvelable pour des projets (2023 – 0 \$). L'utilisation de l'année 2020 sera remboursée selon les directives et modalités du Secrétariat du conseil du trésor à partir de 2022. La somme remboursée en 2024 est de 593 \$ (2023 - 1 473 \$).

L'Office est aussi financé en partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires votées annuellement. La présentation des autorisations consenties à l'Office ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 4 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

Les montants des résultats prévus dans les sections «Charges» et «Revenus» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle correspondent aux montants rapportés dans l'État des résultats prospectif intégré au *Plan ministériel 2023-2024*. Les montants des résultats prévus inclus dans la section «Financement du gouvernement et transferts» de l'État des résultats et de la situation financière nette ministérielle et dans l'État de la variation de la dette nette ministérielle ont été préparés aux fins de gestion interne et n'ont pas été publiés précédemment.

Chaque année, l'Office présente au Parlement des informations sur les dépenses prévues dans le Budget des dépenses. Ces estimations aboutissent au dépôt de projets de loi de crédits (qui une fois adoptés deviennent des lois de crédits), conformément au cycle des rapports sur les dépenses gouvernementales. L'Office procède ensuite aux engagements des dépenses de manière à ce que les soldes non grevés des affectations et des crédits budgétaires fassent régulièrement l'objet d'une surveillance et de rapports pour s'assurer que les crédits suffiront pour toute la période et pour veiller à ne pas les dépasser.

Le risque de liquidité est le risque qu'un ministère éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Pour gérer ce risque, l'Office se doit de gérer ses activités et ses dépenses dans le respect des crédits qui ont été approuvés par le Parlement ou des limites des affectations approuvées par le Conseil du Trésor.

Conformément à l'article 32 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la politique de gestion du risque de liquidité de l'Office stipule ce qui suit : « Il ne peut être passé de marché ou autre entente prévoyant un paiement, dans le cadre d'un programme auquel est affecté un crédit ou un poste figurant dans les prévisions de dépenses alors déposées devant la Chambre des communes et sur lequel le paiement sera imputé, que si le solde disponible non grevé du crédit ou du poste est suffisant pour l'acquittement de toutes les dettes contractées à cette occasion pendant l'exercice au cours duquel a lieu la passation. »

L'exposition au risque de l'Office, ses objectifs, politiques et processus de gestion et d'évaluation de ce risque n'ont pas changé de manière notable par rapport à l'exercice précédent.

Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Office fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par l'Office est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par l'Office sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

Montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser) découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations de l'Office et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que l'Office a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs. Ce montant n'est pas considéré comme un instrument financier.

Constatation des charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges liées aux *Productions audiovisuelles* comprennent les coûts des activités pour le développement et la production d'œuvres audiovisuelles de toute forme. Les charges liées à *Accessibilité et interaction avec l'auditoire* incluent les activités nécessaires pour rendre les productions de l'Office accessibles, ce qui comprend la préservation et conservation de la collection ainsi que la promotion et la distribution des œuvres. Les *Services internes* sont les charges encourues de façon à répondre aux activités et autres obligations générales de l'Office.

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Revenus

Revenus d'opérations ayant des obligations de prestation :

Les revenus d'opérations ayant des obligations de prestation se produisent lorsqu'une promesse exécutoire de transfert de biens ou de services est faite directement à un payeur en échange d'une contrepartie promise. Ces revenus sont comptabilisés lorsque le contrôle des avantages associés aux biens ou services a été transféré et qu'il n'y a pas d'obligation de prestation non remplie. Lorsqu'une contrepartie est reçue d'un payeur avant de fournir les biens ou services, ces montants sont initialement inclus dans les revenus non acquis, pourvu qu'ils respectent la définition d'un passif. Ils sont ensuite comptabilisés aux revenus au fur et à mesure que les obligations de performance sont remplies.

Les *Produits audiovisuels* et les *préventes* se composent de licences ainsi que de ventes de produits audiovisuels. Les licences comprennent une obligation de prestation continue qui est satisfaite progressivement puisque l'Office a l'obligation continue de donner accès à un actif prédéterminé pendant la durée de l'accord. En outre, le payeur reçoit et consomme simultanément les avantages procurés par l'actif spécifique pendant toute la durée de l'accord de licences ou permis. Ces revenus sont comptabilisés de manière linéaire sur la durée de l'accord. Les licences ou permis reçus à l'avance sont inclus dans les revenus non acquis et comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure que l'obligation de prestation est satisfaite. Les ventes de produits audiovisuels consistent en une obligation de prestation qui est satisfaite à un moment précis lors de l'achat du produit. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés au client ou au fur et à mesure.

Les *Partenariats et Services techniques* sont des ventes de services consistent en de multiples obligations de prestation qui s'échelonnent sur toute la durée de l'accord en fonction d'étapes/des jalons clés définis dans l'accord. Les revenus découlant de ces accords sont comptabilisés au fur et à mesure que chaque étape est remplie. Les revenus reçus avant la prestation du service sont inclus dans les revenus non acquis et comptabilisés en tant que revenus au fur et à mesure de l'achèvement de chaque étape.

Les *Autres Revenus* sont des activités en lien avec les opérations qui consistent en une obligation de prestation qui est satisfaite à un moment précis. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les biens ou services sont livrés au client ou au fur et à mesure.

Revenus d'opérations sans obligations de prestation :

Les opérations sans obligations de prestation peuvent être volontaires ou forcées. Les revenus d'opérations forcées se produisent parce que le droit à la ressource économique est attribuable à la législation basée sur l'autorité constitutionnelle ou à l'autorité constitutionnelle déléguée. Ces revenus sont comptabilisés lorsque les ressources économiques de l'Office augmentent sans transfert direct de biens ou de services à un payeur. L'Office n'a aucun revenu significatif d'opération sans obligations de prestations.

Aucun revenu significatif provenant d'activités non récurrentes n'est présenté dans ces états financiers.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs parties externes dont le recouvrement est incertain.

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, ayant un instrument financier, manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Office n'est pas exposé à un risque de crédit important. L'Office fournit des services à d'autres ministères et organismes publics et à des organisations externes dans le cadre normal de ses activités. Les créances sont payables sur demande. L'exposition maximale de l'Office au risque de crédit est égale à la valeur comptable de ses créances.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et les autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 10 000 \$ et les améliorations locatives supérieures à 10 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations corporelles	Période d'amortissement
Équipement technique	de 4 à 20 ans
Logiciels et équipement informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier, équipement de bureau et autres	de 5 à 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	durée des baux

Les sommes relatives aux travaux en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de l'Office.

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 \$ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière et à la note 9 comme immobilisation corporelle pour s'assurer que le lecteur est conscient de son existence. L'Office n'inscrit pas à l'actif d'autres biens incorporels ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation de certaines immobilisations corporelles pour la durée du bail. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien lui sont transférés. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles au titre de la location, abstraction faite de la partie de ces paiements qui a trait aux frais accessoires. Les actifs comptabilisés dans le cadre de contrats de location-acquisition sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations corporelles détenues par l'Office, et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Autres actifs financiers et passifs financiers

Les instruments financiers de l'Office sont tous comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les actifs financiers sont constitués des éléments d'actifs qui pourraient être consacrés à rembourser les passifs existants ou à financer des activités futures.

L'Office détient les actifs financiers suivants :

- Débiteurs liés à la vente de produits audiovisuels à des parties externes ou autres ministères et organismes (nets des provisions pour créances douteuses)
- Dépôts liés aux productions à l'étranger

Les passifs financiers sont constitués des créateurs et charges à payer et des salaires à payer.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont des actifs qui sont destinés à être utilisés dans le cours normal des opérations. Ils sont convertis en charges dans des périodes futures et incluent les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance.

Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations de l'Office au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Office découlant du Régime. La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ, prévues par leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. En 2012, le programme pour l'ensemble du personnel a été éliminé et par conséquent, les indemnités de départ ont cessé de s'accumuler. Le coût des indemnités de départ a été comptabilisé au cours des exercices pendant lesquels les indemnités ont été gagnées par les employés. L'obligation au titre des indemnités de départ est calculée à la valeur actuelle selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de taux d'actualisation et du moment de départ à la retraite. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Absences rémunérées

Les employés ont droit à des congés de maladie et à des indemnités d'accident de travail prévus par leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Les jours de congé de maladie s'accumulent mais ne s'acquiescent pas, et permettent à l'employé d'être rémunéré pendant son absence pour raison de maladie en reconnaissance de services rendus antérieurement. À mesure que les employés rendent des services, la valeur des congés de maladie rémunérés correspondant à ces services est constatée à titre de passif et de charge. L'Office comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations telles que le taux d'actualisation, l'âge de la retraite, le taux d'utilisation des jours excédentaires aux congés octroyés annuellement, la probabilité de départ et le taux de révision salariale pour calculer la valeur actualisée de l'obligation au titre d'absences rémunérées. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont la provision pour créances douteuses, le passif éventuel, le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3) Application des Normes comptables canadiennes pour le secteur public nouvelles et révisées

L'Office a adopté le chapitre SP 3400 *Revenus*, à compter du 1^{er} avril 2023, qui établit des normes de comptabilisation et d'information relatives aux revenus. Le chapitre donne des indications générales sur la manière dont les entités comptabilisent, évaluent, présentent et fournissent des informations relatives aux revenus issus des opérations comportant des obligations de prestation (opérations avec contrepartie) et des opérations sans obligations de prestation (opérations sans contrepartie). Il existe deux méthodes de comptabilisation des revenus liés à des obligations de prestation : à un moment précis ou remplie progressivement. Cette détermination est faite en fonction du moment où l'obligation de prestation est satisfaite.

Le chapitre SP 3400 a été appliqué prospectivement à ces états financiers et, comme le permettent les dispositions transitoires, les périodes antérieures n'ont pas été retraitées. La note des conventions comptables importantes pour les revenus a été mise à jour dans le cadre de l'adoption de la norme SP 3400 et elle n'a pas eu d'impact significatif sur la comptabilisation et l'évaluation des revenus.

4) Autorisations parlementaires

L'Office reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur.

Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets de l'Office pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon leur financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	76 136	\$ 73 762
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire) :		
Variation des indemnités de vacances et provision pour révisions salariales non imputées aux autorisations	(3 019)	431
Variation des charges à payer non imputées aux autorisations	(869)	181
Variation des débiteurs n'impactant pas les autorisations	666	-
Variation des créances douteuses non imputées aux autorisations	37	28
Variation nette pour avantages sociaux futurs	(36)	442
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	(4)
Retour d'un don inutilisé à l'État	15	-
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 333)	(3 336)
	<u>(6 539)</u>	<u>(2 258)</u>
Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :		
Ajouter (déduire):		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 691	848
Paiement sur l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	91	89
	<u>1 782</u>	<u>937</u>
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>71 379</u>	<u>\$ 72 441</u>

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Autorisations fournies :		
Budget principal des dépenses	66 490	\$ 65 648
Budget supplémentaire des dépenses	8 196	9 752
Moins :		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices ultérieurs	(2 649)	(1 475)
Affectation bloquée	(658)	(1 484)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u>71 379</u>	<u>\$ 72 441</u>

5) Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et les charges à payer sont évalués au coût et sont dus, en majorité, dans un délai de six mois suivant la date de clôture.

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoiteurs et des charges à payer de l'Office.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Crédoiteurs et charges à payer - autres ministères et organismes	843 \$	867 \$
Crédoiteurs et charges à payer - parties externes	3 668	3 871
Total des crédoiteurs et charges à payer	4 511 \$	4 738 \$
Charges à payer - réorganisation	1 142	208
Total des crédoiteurs et des charges à payer	<u>5 653 \$</u>	<u>4 946 \$</u>

Durant l'exercice 2023-2024, l'Office a dû poursuivre la réorganisation de ses opérations. En conséquence, l'Office a comptabilisé au 31 mars 2024 une obligation au titre des prestations de cessation d'emploi supplémentaire au montant de 1 142 \$ (2023 – 208\$) dans ses charges à payer pour les coûts estimatifs du réaménagement des effectifs.

6) Obligation au titre d'immobilisations corporelles louées

En fin d'exercice, l'Office a des ententes pour la location d'équipement technique en vertu de deux (2) contrats de location-acquisition (note 9). Les actifs ont été capitalisés en utilisant des taux d'intérêt implicites variant de 0.6% à 1.4%. L'obligation correspondante sera remboursée pendant les durées du bail de 1 an. Les ententes comprennent des options de renouvellement à un loyer mensuel prévu aux contrats ainsi que des options de rachat évaluées au terme de la location en fonction de la juste valeur marchande des biens loués. Les paiements effectués pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 totalisent 91 \$ (2023– 89 \$). Des intérêts de 1 \$ (2023 – 2 \$) sont imputés aux résultats.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
2023-2024	-	92 \$
2024-2025	42	43
Total des futurs paiements minimaux en vertu des contrats de location-acquisition	42	135
Moins : intérêts théoriques	-	(2)
Solde de l'obligation au titre d'immobilisations corporelles louées	<u>42 \$</u>	<u>133 \$</u>

7) Avantages sociaux futurs

Prestations de retraite

Les employés de l'Office participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéfices sont intégrés aux bénéfices du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que l'Office versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au *Plan d'action économique 2012*, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

En 2024, les charges pour les membres du groupe 1 et du groupe 2 s'élèvent à 3 256 \$ (2023– 3 532 \$). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés. En 2023, pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,02 fois les cotisations des employés et pour le groupe 2, à environ 1,00 fois les cotisations des employés.

La responsabilité de l'Office relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du Régime.

Indemnités de départ et absences rémunérées

Indemnités de départ

L'Office verse des indemnités de départ à ses employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations des conventions collectives et des conditions d'emploi, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements avaient, jusqu'au 31 décembre 2013, la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique.

Au 31 mars 2024, pour calculer l'obligation de la valeur restante, l'Office utilise un taux de croissance de la rémunération estimé de 3,52 % (2023 – 2,75 %), un taux d'actualisation de 3,40 % (2023 – 2,99 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 24,30 % (2023 – 23,80 %), et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ans.

Absences rémunérées

L'Office offre à ses employés des indemnités de congé de maladie en fonction de leur salaire et des droits accumulés au cours de leurs années de service. Ces droits peuvent être accumulés mais ne s'acquièrent pas. L'Office a également reconnu une obligation au titre d'indemnités d'accident de travail.

Pour calculer l'obligation au titre de congé de maladie, l'Office utilise un salaire journalier moyen de 377 \$ (2023 – 345 \$), un taux d'augmentation des salaires de 3,60 % (2023 – 3,39%), un taux d'utilisation annuel moyen de 2,04 % (2023 – 2,24 %), un taux d'actualisation de 3,40 % (2023 – 2,99 %), un taux de départ de 4,21 % (2023 – 4,37 %), un taux de contribution aux bénéfices marginaux de 24,30% (2023 – 23,80 %) et un horizon de départ à la retraite estimé à 60 ou 65 ans selon la date de début d'emploi.

Pour calculer l'obligation au titre d'indemnités d'accidents du travail, l'Office utilise les dispositions du régime d'indemnités d'accident du travail applicable et un taux d'actualisation de 3,40 % (2023 – 2,99 %).

Au 31 mars 2024, les renseignements utiles à l'égard du régime d'indemnités de départ et des absences rémunérées sont les suivants :

	<u>Indemnités de départ</u>	<u>Absences rémunérées</u>	<u>Total</u>
Solde au 31 mars 2022	817 \$	2 898 \$	3 715 \$
Charge pour l'exercice	(3)	(324)	(327)
Indemnités versées au cours de l'exercice	(84)	(31)	(115)
Solde au 31 mars 2023	<u>730 \$</u>	<u>2 543 \$</u>	<u>3 273 \$</u>
Charge pour l'exercice	22	168	190
Indemnités versées au cours de l'exercice	(124)	(30)	(154)
Solde au 31 mars 2024	<u>628 \$</u>	<u>2 681 \$</u>	<u>3 309 \$</u>

8) Débiteurs

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs de l'Office :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Débiteurs - autres ministères et organismes	369 \$	288 \$
Débiteurs - parties externes	1 874	1 652
Sous-total	2 243	1 940
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(192)	(261)
Total des débiteurs	<u>2 051 \$</u>	<u>1 679 \$</u>

9) Immobilisations corporelles

	31 mars 2023	Additions	Aliénations et radiations	Transferts	31 mars 2024
Équipement technique					
Coût	15 935 \$	952 \$	(770) \$	- \$	16 117 \$
Amortissement cumulé	(11 750)	(1 629)	770	-	(12 609)
	4 185	(677)	-	-	3 508
Logiciels et équipement informatique					
Coût	12 512	354	(1 431)	-	11 435
Amortissement cumulé	(10 844)	(510)	1 431	-	(9 923)
	1 668	(156)	-	-	1 512
Mobilier, équipement de bureau et autres					
Coût	1 540	-	-	-	1 540
Amortissement cumulé	(634)	(163)	-	-	(797)
	906	(163)	-	-	743
Matériel roulant					
Coût	25	-	-	-	25
Amortissement cumulé	(16)	(5)	-	-	(21)
	9	(5)	-	-	4
Améliorations locatives					
Coût	20 509	63	-	-	20 572
Amortissement cumulé	(5 795)	(1 026)	-	-	(6 821)
	14 714	(963)	-	-	13 751
Collection¹	-	-	-	-	-
Travaux en cours	-	322	-	-	322
Total					
Coût	50 521	1 691	(2 201)	-	50 011
Amortissement cumulé	(29 039)	(3 333)	2 201	-	(30 171)
Valeur nette comptable	21 482 \$	(1 642) \$	- \$	- \$	19 840 \$

¹La collection de l'Office a une valeur symbolique de 1\$.

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition (note 6) d'une valeur brute de 449 \$ (2023 – 449 \$) moins l'amortissement cumulé de 402 \$ (2023 – 312 \$). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 90 \$ (2023 – 90 \$).

10) Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels il sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	2025	2026	2027	2028	2029 +	Total
Locaux	8 224 \$	7 997 \$	8 154 \$	8 163 \$	100 162 \$	132 700 \$
Autres biens et services	1 363	608	233	105	108	2 417
Total	9 587 \$	8 605 \$	8 387 \$	8 268 \$	100 270 \$	135 117 \$

Les ententes pour la location de locaux totalisent 132 700 \$ et ont été signées avec Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). L'Office a engagé avec Service Publics et Approvisionnement Canada une entente pour une période de 20 ans à partir de l'exercice 2020 pour la location des nouveaux locaux du siège social, ainsi qu'une entente pour une période de 20 ans pour la location des locaux de la salle de conservation.

11) Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, l'Office est assujéti à diverses réclamations ou poursuites judiciaires. La direction est d'avis que dans l'éventualité où l'Office serait tenu responsable, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

12) Charges par principaux articles de dépenses et types de revenus

Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés par principaux articles de dépenses et type de revenus :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
a) Charges				
Salaires et avantages sociaux	48 664	\$	43 642	\$
Services professionnels et spécialisés	11 302		12 594	
Location	10 005		9 718	
Amortissement des immobilisations corporelles	3 333		3 336	
Transport et communication	2 604		2 990	
Matériel et fournitures	1 782		1 621	
Réparations et entretien	1 577		1 534	
Information	858		812	
Participation en espèces dans les coproductions	758		848	
Redevances	670		593	
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	139		209	
Divers	74		93	
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-		4	
	<u>81 766</u>	\$	<u>77 994</u>	\$
b) Revenus				
Redevances et abonnements	2 320	\$	2 191	\$
Partenariats et préventes	2 304		788	
Plans d'archives	526		469	
Services techniques	349		649	
Divers	79		86	
Copies de films et téléchargements	52		49	
	<u>5 630</u>	\$	<u>4 232</u>	\$

13) Opérations entre apparentées

En vertu du principe de propriété commune, l'Office est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada ainsi qu'avec ses principaux dirigeants, les proches parents de ceux-ci et les entités soumises au contrôle de ces personnes. L'Office conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Ces transactions sont constatées à la valeur d'échange à l'exception des services non constatés à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournit gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des paiements offerts à tous les ministères et organismes par SPAC, les services d'audit interne offerts par le Bureau du contrôleur général ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle. Le tableau suivant présente les détails des opérations entre apparentées de l'Office :

	<u>2024</u>		<u>2023</u>	
Débiteurs	4	\$	10	\$
Créditeurs	860	\$	867	\$
Charges	18 041	\$	18 022	\$
Revenus	417	\$	390	\$

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2024, l'Office a loué des locaux de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour un montant de 8 050 \$ (2023 – 8 035 \$). Ce montant est inclus dans les charges. Le montant des charges de 2024 inclut un montant capitalisé de 32 \$ (2023 – 50 \$) en lien avec les améliorations locatives des nouveaux locaux du siège social.

14) The Documentary Channel

Depuis 2002, l'Office a une participation permanente de 14 %, soit 14 unités de 1 \$ chacune, dans la chaîne de télévision spécialisée The Documentary Channel. L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi.

Les revenus tirés de placements de portefeuille ne sont constatés que dans la mesure où ils sont reçus ou exigibles et sont présentés aux revenus divers à l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle au montant de 0 \$ (0 \$ en 2023).

15) Droits contractuels

De par leur nature, les activités de l'Office peuvent donner lieu à des droits aux ressources économiques découlant de contrats ou d'accords qui donneront lieu à des actifs et à des revenus dans l'avenir. Au cours de l'exercice, l'Office a conclu une entente avec un collaborateur d'une valeur de 53 \$, dont 53 \$ reste à être encaissée au cours des exercices ultérieurs. Au cours de l'exercice 2023, l'Office a conclu cinq ententes avec des collaborateurs d'une valeur de 536 \$, dont aucune balance reste à être encaissée au cours des prochains exercices. La valeur des six ententes est de 589 \$, dont un solde de 53 \$ reste à être encaissé au cours des prochains exercices.

	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>	<u>2028</u>	<u>2029</u>	<u>Total</u>
Droits contractuels	<u>53 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>53 \$</u>

ANNEXES



ANNEXE I : L'ONF AU CANADA

EN 2023-2024, L'ONF COMPRENAIT SIX STUDIOS DE PRODUCTION À L'ÉCHELLE DU PAYS.

Directeur général, Programmation, création, distribution et marketing, et chef de la programmation : Richard Cormier (depuis le 11 septembre 2023)

Directrice générale adjointe, Programmation - création : Stéphanie L'Écuyer

Directeur, Production et opérations : John Christou

STUDIO DOCUMENTAIRE DE L'EST DU CANADA ET DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

LE STUDIO COUVRE LES PROJETS FRANCOPHONES DE PARTOUT AU PAYS, AINSI QUE LES PROJETS ANGLOPHONES DU QUÉBEC ET DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

Depuis le 11 décembre 2023, le Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne et le Studio du Québec et de l'Atlantique sont réunis au sein du Studio documentaire de l'est du Canada et de la francophonie canadienne.

Productrice exécutive, Studio documentaire de l'est du Canada et de la francophonie canadienne : Nathalie Cloutier (depuis le 11 décembre 2023)

Productrice exécutive, Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne : Nathalie Cloutier (jusqu'au 10 décembre 2023)

Producteur exécutif, Studio du Québec et de l'Atlantique : Rohan Fernando (jusqu'au 10 décembre 2023)

Attachée culturelle, Premières Nations, productrice et réalisatrice (bureau de Montréal) : Alanis Obomsawin

Productrice et producteur, Documentaires francophones du Québec (bureau de Montréal) : Mélanie Brière et Pierre-Mathieu Fortin

Producteur, Documentaires anglophones du Québec (bureau de Montréal) : Ariel Nasr

Productrice, Documentaires francophones hors Québec (bureau de Moncton) : Christine Aubé

Productrice, Documentaires francophones hors Québec (bureau d'Edmonton) : Marie-France Guerrette Dempsey

Productrice, Documentaires anglophones des provinces de l'Atlantique (bureau de Halifax) : Liz Cowie (depuis le 31 mai 2023)

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Tél. : 1-844-496-1171
Courriel : studiodocumentaire@onf.ca

BUREAU DE MONCTON

Édifice public Dominion
1045, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1H1

BUREAU DE HALIFAX

Bond Building
5475, chemin Spring Garden, bureau 201
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3T2
Tél. : 902-476-9069
Courriel : a.maclean@nfb.ca

BUREAU DE ST. JOHN'S

354, rue Water, bureau 200
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 5W8
Tél. : 709-351-0158
Courriel : atlantic@nfb.ca

STUDIO DE L'OUEST CANADIEN

COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON / TERRITOIRES DU NORD-OUEST / ALBERTA / SASKATCHEWAN

Depuis le 11 décembre 2023, le Studio de la Colombie-Britannique et du Yukon, et le bureau d'Edmonton du Studio du Nord-Ouest sont réunis au sein du Studio de l'Ouest canadien.

Productrice exécutive, Studio de l'Ouest canadien : Shirley Vercruysse (depuis le 11 décembre 2023)

Productrice exécutive, Studio de la Colombie-Britannique et du Yukon : Shirley Vercruysse (jusqu'au 10 décembre 2023)

Producteur exécutif, Studio du Nord-Ouest : David Christensen (jusqu'au 10 décembre 2023)

Productrice (bureau de Vancouver) : Teri Snelgrove

Productrices (bureau d'Edmonton) : Chehala Leonard et Coty Savard

BUREAU DE VANCOUVER

351, rue Abbott, bureau 250
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0G6
Tél. : 604-666-3838
Courriel : pacific@nfb.ca

BUREAU D'EDMONTON

9700, avenue Jasper, bureau 142
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Tél. : 780-495-3013
Courriel : northwest@nfb.ca

STUDIO DU CENTRE DU CANADA

NUNAVUT / MANITOBA / ONTARIO

Depuis le 11 décembre 2023, le Studio de l'Ontario et le bureau de Winnipeg du Studio du Nord-Ouest sont réunis au sein du Studio du centre du Canada.

Productrice exécutive, Studio du centre du Canada : Chanda Chevannes (depuis le 11 décembre 2023)

Productrice exécutive, Studio de l'Ontario : Chanda Chevannes (jusqu'au 10 décembre 2023)

Producteur exécutif, Studio du Nord-Ouest : David Christensen (jusqu'au 10 décembre 2023)

Productrices (bureau de Toronto) : Sherien Barsoum, Justine Pimlott et Kate Vollum (depuis le 21 juin 2023)

Productrices (bureau de Winnipeg) : Niki Little et Alicia Smith

BUREAU DE TORONTO

145, rue Wellington Ouest, bureau 1000
Toronto (Ontario) M5J 1H8
Tél. : 416-973-0904
Courriel : ontarioinfo@nfb.ca

BUREAU DE WINNIPEG

145, avenue McDermot
Winnipeg (Manitoba) R3B 0R9
Tél. : 204-983-0936
Courriel : prairie@nfb.ca

STUDIO D'ANIMATION DU PROGRAMME FRANÇAIS

MANDAT NATIONAL

Productrice exécutive : Christine Noël

Producteur : Marc Bertrand

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Tél. : 438-337-8417
Courriel : animation@onf.ca

STUDIO D'ANIMATION DU PROGRAMME ANGLAIS

MANDAT NATIONAL

Le 22 janvier 2024, l'ONF annonçait la fermeture de ses studios interactifs. Le Studio d'animation et de création interactive du Programme anglais est ainsi devenu le Studio d'animation du Programme anglais.

Producteur exécutif, Studio d'animation du Programme anglais : Robert McLaughlin (depuis le 22 janvier 2024)

Producteur exécutif, Studio d'animation et de création interactive du Programme anglais : Robert McLaughlin (jusqu'au 21 janvier 2024)

Productrices, Animation (bureau de Montréal) : Maral Mohammadian et Jelena Popović

Producteurs, Création interactive (bureau de Vancouver) : Dana Dansereau (jusqu'au 19 octobre 2023) et Nicholas Klassen (jusqu'au 21 janvier 2024)

BUREAU DE MONTRÉAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Courriel : animation-interactive@nfb.ca

BUREAU DE VANCOUVER

351, rue Abbott, bureau 250
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 0G6
Courriel : animation-interactive@nfb.ca

STUDIO INTERACTIF DU PROGRAMME FRANÇAIS

MANDAT NATIONAL

Le Studio interactif du Programme français a mis fin à ses activités le 21 janvier 2024.

Producteur exécutif : Louis-Richard Tremblay
(jusqu'au 21 janvier 2024)

Productrice : Marie-Pier Gauthier
(jusqu'au 21 janvier 2024)

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3
Tél. : 438-337-8417
Courriel : animation@onf.ca

INITIATIVES OFFRANT AUX CINÉASTES INDÉPENDANTS ET INDÉPENDANTES DE PARTOUT AU CANADA UNE AIDE D'APPOINT À LA POSTPRODUCTION

AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC)

Site internet : onf.ca/acic

DOCUMENTAIRE ET FICTION

Chargée du programme : Marie-Christine Guité
Tél. : 514-283-9324
Courriel : m.c.guite@onf.ca

ANIMATION

Coordonnatrice : Josiane Bernardin
Tél. : 514-349-7985
Courriel : j.bernardin@onf.ca

FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

Site internet :
<https://production.nfbonf.ca/en/filmmaker-assistance-program-fap/>

Le programme est géré par chacun des studios de production à travers le pays.

BUREAU CENTRAL

Îlot Balmoral
1501, rue De Bleury
Montréal (Québec) H3A 0H3

ADRESSE POSTALE

Case postale 6100
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3H5

SERVICE À LA CLIENTÈLE

De partout au Canada
1-800-267-7710
De Montréal et ses environs
514-287-9000

SITES INTERNET

onf.ca
canada.ca/fr/office-national-film.html

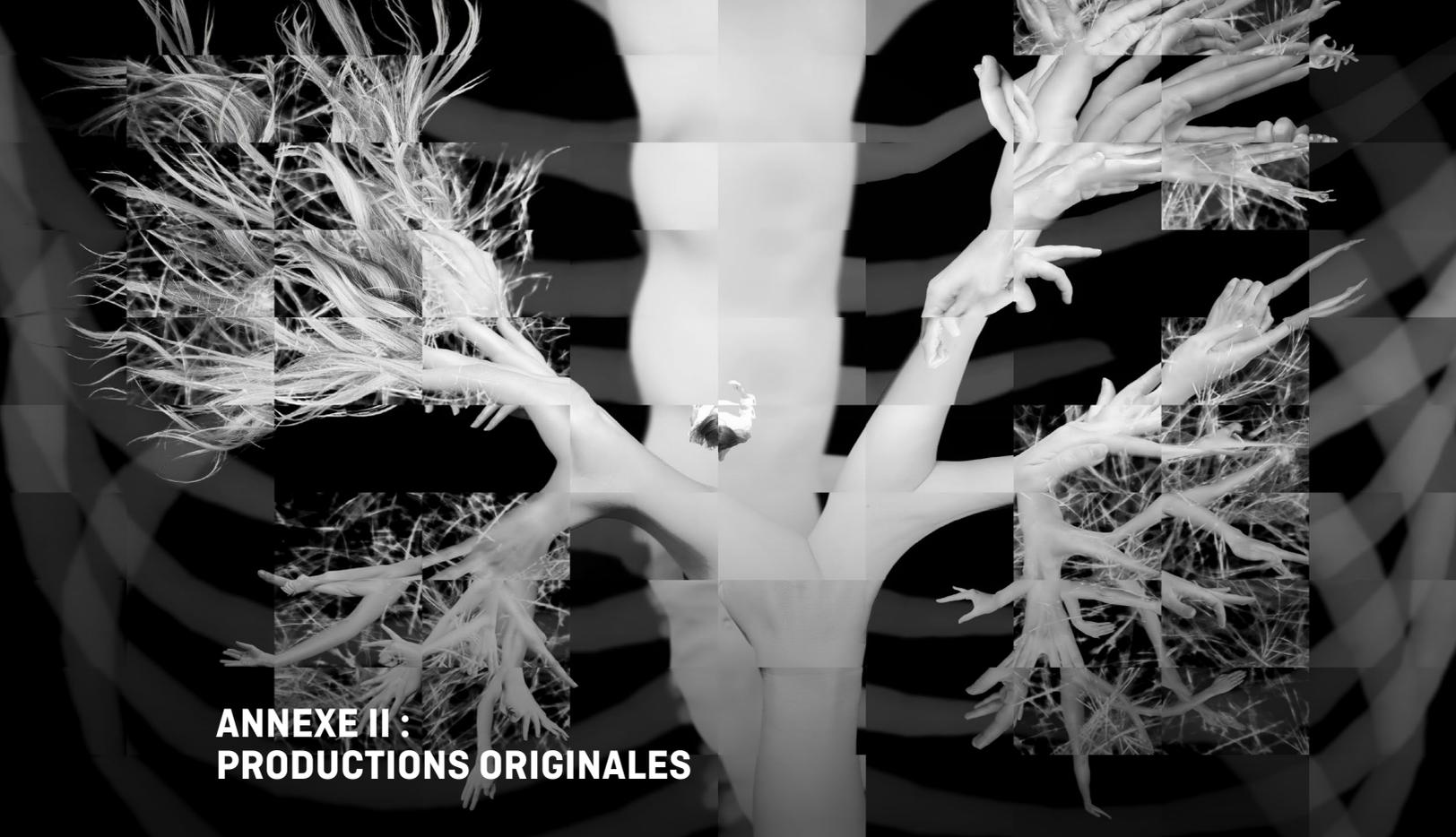
MÉDIAS SOCIAUX

facebook.com/onf.ca
x.com/onf
vimeo.com/lonf
youtube.com/user/onf
instagram.com/onf_nfb

RESSOURCES

Blogue : blogue.onf.ca
Distribution : onf.ca/distribution
Éducation : onf.ca/education
Archives : archives.onf.ca/accueil/
Espace média : espacemedia.onf.ca





ANNEXE II : PRODUCTIONS ORIGINALES

ABRÉVIATIONS : C. : CRÉATION R. : RÉALISATION P. : PRODUCTION

AMMA

1 MIN 42 S

R. AKASH JONES
P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

ANY OTHER WAY: THE JACKIE SHANE STORY / VIVRE ET LAISSER VIVRE : LA VOIX DE JACKIE SHANE

99 MIN

R. MICHAEL MABBOTT, LUCAH ROSENBERG-LEE
P. AMANDA BURT (BANGER FILMS), CHANDA CHEVANNES (ONF), SAM DUNN (BANGER FILMS), MARTIN KATZ, ANITA LEE (ONF), NIA LONG, MICHAEL MABBOTT (BANGER FILMS), CJ MAC, SCOT MCFADYEN (BANGER FILMS), ELLIOT PAGE (PAGE BOY PRODUCTIONS), JUSTINE PIMLOTT (ONF), MATT JORDAN SMITH (PAGE BOY PRODUCTIONS)

Documentaire original en anglais coproduit par Banger Films et l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio de l'Ontario)

APRÈS-COUPS

24 MIN 46 S

R. ROMANE GARANT CHARTRAND
P. NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)

ARAB WOMEN SAY WHAT?! / LES FEMMES ARABES DISENT ÇA ?

82 MIN

R. NISREEN BAKER
P. DAVID CHRISTENSEN, COTY SAVARD

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Nord-Ouest)

BILL REID REMEMBERS / BILL REID SE SOUVIENT

24 MIN 16 S

R. ALANIS OBOMSAWIN
P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, ALANIS OBOMSAWIN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)

BOAT PEOPLE

9 MIN 59 S

R. KJELL BOERSMA, THAO LAM
P. ANITA LEE, JUSTINE PIMLOTT, JELENA POPOVIĆ

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio de l'Ontario)

CE QUI BRILLE DANS LE NOIR

C. ARIANE PLANTE
P. LOUIS-RICHARD TREMBLAY

Expérience immersive originale en français coproduite par la Ville de Québec et l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio interactif)

CHOM5KY VS CHOMSKY : UNE CURIEUSE CONVERSATION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE / CHOM5KY VS CHOMSKY: A PLAYFUL CONVERSATION ON AI

C. SANDRA RODRIGUEZ
P. LAURENCE DOLBEC (ONF), MARIE-PIER GAUTHIER (ONF), LOUIS-RICHARD TREMBLAY (ONF), SCHNELLE BUNTE BILDER

Expérience immersive originale bilingue (français et anglais) coproduite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio interactif) et Schnelle Bunte Bilder

COHABITER

75 MIN 10 S

R. HALIMA ELKHATABI
P. NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)

CORPUS AND THE WANDERING / CORPUS ET L'EXPLORATION DIVINE

7 MIN 8 S

R. JO ROY
P. ROBERT MCLAUGHLIN, JEREMY MENDES

Film expérimental original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

ÉTOILE DU NORD

5 X 15 MIN

R. PATRICK BOSSÉ
P. NATHALIE CLOUTIER, PIERRE-MATHIEU FORTIN

Série documentaire originale en français produite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)

FLEURONES / NEUROFLOWERS

C. MAXIM BERTRAND, JAKOB BOUCHARD, LOUIS-OLIVIER DESMARAIS, SAMUEL FAVREAU, ALEXYA MORIN, LAURENCE THÉRIEN

P. MAXIM BERTRAND, MARIE-PIER GAUTHIER (ONF)

Expérience interactive en ligne originale bilingue (français et anglais) produite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio interactif) en collaboration avec Akufen

HEBRON RELOCATION / LE DÉPLACEMENT DE HEBRON

15 MIN 1 S

R. HOLLY ANDERSEN
P. KAT BAULU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), LATONIA HARTERY (LJH FILMS)

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)

IN THE SHALLOWS / EN SURFACE

4 MIN 15 S

R. ARASH AKHGARI
P. ROBERT MCLAUGHLIN, JELENA POPOVIĆ

Animation originale sans paroles produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

JOHN KIM BELL: BORN TO "INDSPIRE" / JOHN KIM BELL : NÉ POUR INSPIRER

4 MIN 52 S

R. ROXANN WHITEBEAN
P. ROHAN FERNANDO, AMANDA ROY

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

K.D. LANG: SONGS & SILENCE / K.D. LANG : ENTRE CHANSONS ET SILENCE

5 MIN 18 S

R. LAURA O'GRADY
P. DAVID CHRISTENSEN, CHEHALA LEONARD

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Nord-Ouest) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

LA FILLE AU BÉRET ROUGE

5 MIN 46 S

R. JANET PERLMAN**P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL, JULIE ROY**

Animation originale en français produite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio d'animation)

LES GENS DANS L'ARMOIRE

15 MIN 14 S

R. JEONG DAHEE**P. PIERRE BAUSSARON (MIYU PRODUCTIONS), JEONG DAHEE (BETWEEN THE PICTURES), CHRISTINE NOËL (ONF), EMMANUEL-ALAIN RAYNAL (MIYU PRODUCTIONS)**

Animation originale sans paroles coproduite par Miyu Productions, Between the Pictures et l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio d'animation)

LE TABLEAU / THE PAINTING

11 MIN 56 S

R. MICHÈLE LEMIEUX**P. CHRISTINE NOËL, JULIE ROY**

Animation originale sans paroles produite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio d'animation)

LIENS DE SANG / BLOOD RELATIONS**C. ANALEE WEINBERG AVEC DPT.****P. MARIE-PIER GAUTHIER (ONF), DANIELLA KOFFLER (MOOFA PRODUCTION HOUSE), ISABELLE REPELIN (ONF), RAPHAËLLE SLEURS (DPT.), LOUIS-RICHARD TREMBLAY (ONF), ANALEE WEINBERG (GENETIC MEDIA)**

Expérience immersive originale bilingue (français et anglais) coproduite par Genetic Media, l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio interactif) et Moofa Production House

LOCA

5 MIN 19 S

R. VÉRONIQUE PAQUETTE**P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL, JULIE ROY**

Animation originale en français produite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio d'animation)

LOSING BLUE / PERDRE LE BLEU

16 MIN 49 S

R. LEANNE ALLISON**P. DAVID CHRISTENSEN**

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Nord-Ouest)

MAISONNEUVE

6 X 25 MIN

R. JEAN-MARTIN GAGNON**P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), PHILIPPE COEYTAUX (AKKA FILMS), SERGE GORDEY (TEMPS NOIR), MARTIN LAURENT (TEMPS NOIR), HANY OUICHOU (COOP VIDÉO)**

Série documentaire originale en français coproduite par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne), Coop Vidéo de Montréal, AKKA Films et Temps noir

MALARTIC

88 MIN 24 S

R. NICOLAS PAQUET**P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), NICOLAS PAQUET (FRANC DOC FILMS (BIS))**

Documentaire original en français coproduit par franc doc films (bis) et l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)

MAYBE ELEPHANTS / PEUT-ÊTRE DES ÉLÉPHANTS

16 MIN 44 S

R. TORILL KOVE**P. LISE FEARNLEY (MIKROFILM AS), MICHAEL FUKUSHIMA (ONF), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF), MARAL MOHAMMADIAN (ONF), TONJE SKAR REIERSEN (MIKROFILM AS)**

Animation originale en anglais coproduite par Mikrofilm AS et l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

MICHEL MARC BOUCHARD : PRISE DE PAROLE

5 MIN 6 S

R. MARTIN TALBOT**P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL**

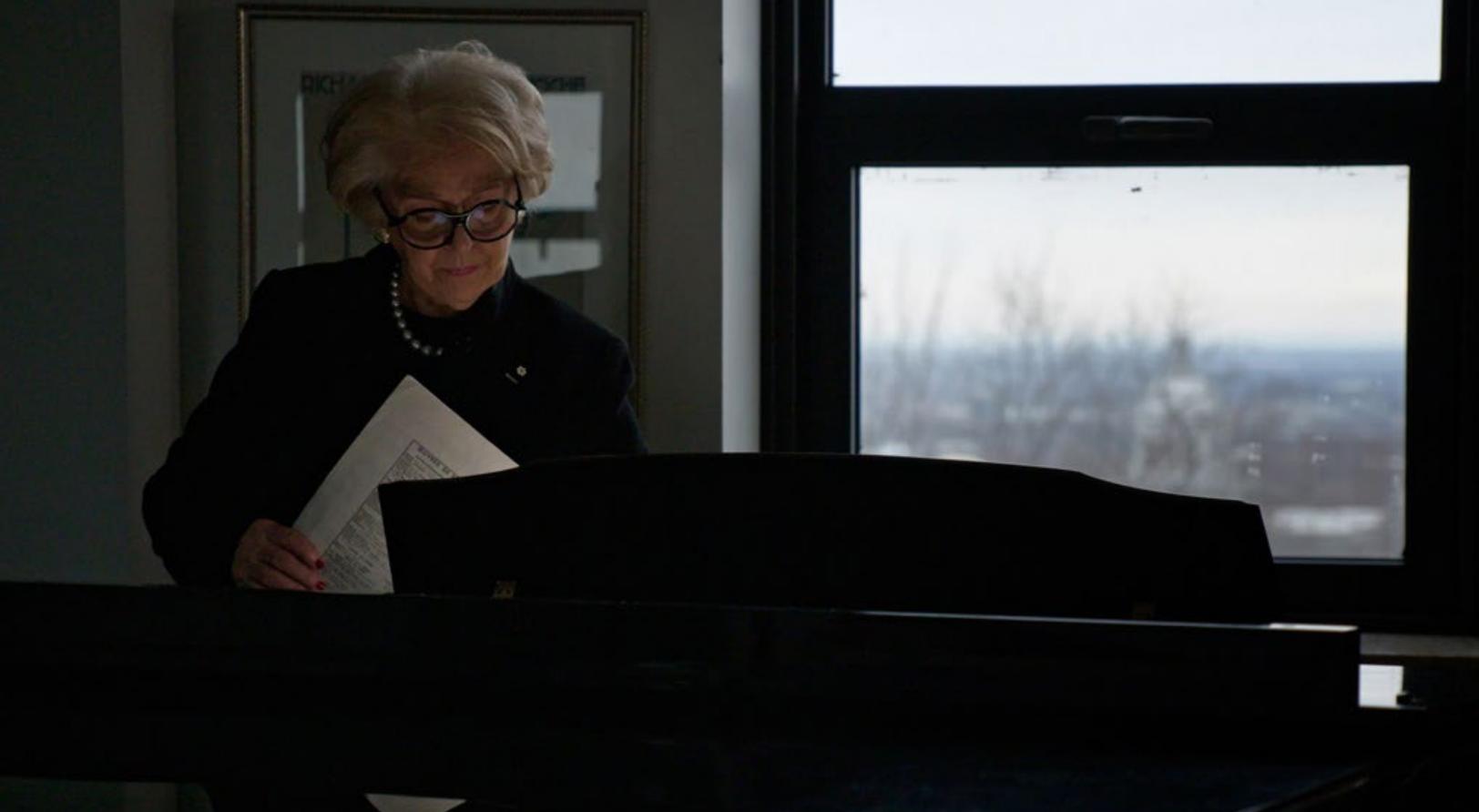
Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio d'animation) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

MISÉRABLE MIRACLE

8 MIN 13 S

R. RYO ORIKASA**P. PIERRE BAUSSARON (MIYU PRODUCTIONS), NOBUAKI DOI (NEW DEER), MICHAEL FUKUSHIMA (ONF), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF), JELENA POPOVIĆ (ONF), EMMANUEL-ALAIN RAYNAL (MIYU PRODUCTIONS)**

Animation originale en français coproduite par Miyu Productions, l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive) et New Deer



MISS CAMPBELL: INUK TEACHER / MLEE CAMPBELL : ENSEIGNANTE INUK

15 MIN 3 S

R. HEATHER CAMPBELL

P. KAT BAULU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), LATONIA HARTERY (LJH FILMS)

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)

MY WORLD, YOUR MELODY / MON MONDE, TA MÉLODIE

1 MIN 34 S

R. BIANCA SHONEE ARROYO-KREIMES

P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

NINAN AUSSAT : NOUS, LES ENFANTS

91 MIN 15 S

R. KIM O'BOMSAWIN

P. MÉLANIE BRIÈRE, NATHALIE CLOUTIER, COLETTE LOUMÈDE

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)

NOT ENOUGH WOMB FOR THE TWO OF US / UN VENTRE POUR DEUX

1 MIN 50 S

R. CAMERON KLETKE

P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

OUR MATERNAL HOME / NOTRE TERRE MATERNELLE

27 MIN 1 S

R. JANINE WINDOLPH

P. DAVID CHRISTENSEN, CHEHALA LEONARD, JON MONTES

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Nord-Ouest)

RED STAR ALLEY / LE PASSAGE DE L'ÉTOILE ROUGE

2 MIN 5 S

R. JENNY YUJIA SHI

P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

ROSEMARIE LANDRY : L'ART LYRIQUE EN PARTAGE

4 MIN 58 S

R. RENÉE BLANCHAR
P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

SECOND SOUFFLE / REGENERATION**C. ALEXANDRE BURTON, MÉLANIE CRESPIN**
P. LOUIS-RICHARD TREMBLAY (ONF)

Expérience immersive originale bilingue (français et anglais) coproduite par l'Espace pour la vie et l'Office national du film du Canada (Projets spéciaux)

STOLEN TIME / LE TEMPS DÉROBÉ

85 MIN 43 S

R. HELENE KLODAWSKY
P. JOHN CHRISTOU (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), INA FICHMAN (INTUITIVE PICTURES INC.), ARIEL NASR (ONF)

Documentaire original en anglais coproduit par Intuitive Pictures Inc. et l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)

TEXADA**C. CLAIRE SANFORD, JOSEPHINE ANDERSON**
P. DANA DANSEREAU, NICHOLAS KLASSEN, ROBERT MCLAUGHLIN

Expérience immersive originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

THE GEOGRAPHIES OF DAR / LES GÉOGRAPHIES DE DAR

73 MIN 35 S

R. MONIQUE LEBLANC
P. CHRISTINE AUBÉ (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), NATHALIE CLOUTIER (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), MONIQUE LEBLANC (CINIMAGE INC.)

Documentaire original en anglais coproduit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique) et Cinimage Inc.

THE KUDELKA METHOD / LA MÉTHODE KUDELKA

5 MIN

R. YUNG CHANG
P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

THE LAST TANGO / LE DERNIER TANGO

1 MIN 42 S

R. MOCHI LIN
P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

THE SPIRIT OF THE TSILHQOT'IN PEOPLE IS HOVERING OVER THE SUPREME COURT / L'ESPRIT DU PEUPLE TSILHQOT'IN VEILLE SUR LA COUR SUPRÊME

18 MIN 15 S

R. ALANIS OBOMSAWIN
P. ROHAN FERNANDO, ALANIS OBOMSAWIN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)

THE UNBOXING OF PAUL SUN-HYUNG LEE / LE DÉBALLAGE VIDÉO DE PAUL SUN-HYUNG LEE

4 MIN 46 S

R. KATHLEEN JAYME
P. SHIRLEY VERCRUYSSE

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio de la Colombie-Britannique et du Yukon) en collaboration avec la Fondation des Prix du Gouverneur général pour les arts du spectacle

TRAVAILLER AUTREMENT

50 MIN 36 S

R. JULIEN CAPRARO
P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER, DENIS MCCREADY

Documentaire original en français produit par l'Office national du film du Canada (Programme français / Studio documentaire du Québec et de la francophonie canadienne et acadienne)



UNBLENDING / PARCELLES DE MOI

1 MIN 38 S

R. MICHELLE KU

P. ROBERT MCLAUGHLIN, MARAL MOHAMMADIAN

Animation originale en anglais produite par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio d'animation et de création interactive)

WAAPAKE (TOMORROW) / WAAPAKE (DEMAIN)

80 MIN 21 S

R. JULES ARITA KOOSTACHIN

P. TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUISSE

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio de la Colombie-Britannique et du Yukon)

WABANO: THE LIGHT OF THE DAY / WABANO : LA LUMIÈRE DU JOUR

31 MIN 25 S

R. ALANIS OBOMSAWIN

P. JOHN CHRISTOU, ANNETTE CLARKE, ALANIS OBOMSAWIN

Documentaire original en anglais produit par l'Office national du film du Canada (Programme anglais / Studio du Québec et de l'Atlantique)



ANNEXE III : PRIX ET RECONNAISSANCES

ABRÉVIATIONS: C.: CRÉATION R.: RÉALISATION P.: PRODUCTION

7 BEATS PER MINUTE / 7 BATTEMENTS PAR MINUTE

R. YUQI KANG

P. SHERIEN BARSOUM (ONF), KATE
BAXTER (FIVE FIFTY FIVE), NEERAJ
BHARGAVA (RAINSHINE), INA FICHMAN
(INTUITIVE PICTURES II INC.), YUQI
KANG, ANITA LEE (ONF), SHIRLEY
VERCRUYSE (ONF)

Prix du jury, conception d'affiches (John
Godfrey)

South by Southwest (SXSW) Film & TV Festival
Austin, États-Unis
16 mars 2024

AFFAIRS OF THE ART / L'ART DANS LE SANG

R. JOANNA QUINN

P. MICHAEL FUKUSHIMA (ONF),
LES MILLS (BERYL PRODUCTIONS
INTERNATIONAL LTD.)

Séries courtes de fiction

Banff World Media Festival
Banff, Canada
14 juin 2023

APRÈS-COUPS

R. ROMANE GARANT CHARTRAND
P. NATHALIE CLOUTIER

Prix du meilleur court métrage documentaire

Rendez-vous Québec Cinéma
Montréal, Canada
3 mars 2024

AU-DELÀ DU PAPIER

R. OANA SUTEU KHINTIRIAN
P. NATHALIE CLOUTIER, COLETTE
LOUMÈDE

Cercle d'or du meilleur documentaire

Festival cinéma du monde de Sherbrooke
Sherbrooke, Canada
13 avril 2023

BOAT PEOPLE

R. KJELL BOERSMA, THAO LAM
P. ANITA LEE, JUSTINE PIMLOTT, JELENA
POPOVIĆ

Grand Prix du jury, meilleur court métrage
d'animation

Festival international du film de Calgary
Calgary, Canada
1^{er} octobre 2023

Prix du public, court métrage d'animation

Festival du film de La Nouvelle-Orléans
La Nouvelle-Orléans, États-Unis
7 novembre 2023

Prix Helen-Hill, court métrage d'animation

Festival du film de La Nouvelle-Orléans
La Nouvelle-Orléans, États-Unis
7 novembre 2023

Prix du public, meilleur court métrage
d'animation

Festival du film de Coronado Island
Coronado, États-Unis
10 novembre 2023

Prix Diversity

Festival d'animation Spark
Vancouver, Canada
12 novembre 2023

Prix du meilleur court métrage d'animation canadien

Vancouver Asian Film Festival
Vancouver, Canada
12 novembre 2023

Prix Milos Stehlik Global Impact

Festival international du film pour enfants de Chicago
Chicago, États-Unis
19 novembre 2023

CARESSES MAGIQUES**R. LORI MALÉPART-TRAVERSY
P. CHRISTINE NOËL, JULIE ROY****Séries courtes documentaires**

Banff World Media Festival
Banff, Canada
14 juin 2023

Meilleure série documentaire

Seriesland Web Fest Festival
Bilbao, Espagne
11 novembre 2023

**CROQUE-MORT. C'EST BEAU
LA VIE!****R. GEORGES HANNAN
P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE
CLOUTIER, DENIS MCCREADY****Meilleure émission ou série documentaire,
société**

Prix Gémeaux
Montréal, Canada
17 septembre 2023

**DEAR AUDREY / CHÈRE
AUDREY****R. JEREMIAH HAYES
P. ANDRÉ BARRO (CINEFLIX MEDIA INC.),
KATHERINE BUCK (CINEFLIX MEDIA INC.),
ANNETTE CLARKE (ONF), JEREMIAH
HAYES (CINEFLIX MEDIA INC.), GLEN
SALZMAN (CINEFLIX MEDIA INC.), PABLO
SALZMAN (CINEFLIX MEDIA INC.)****Meilleur film documentaire**

Gala Québec Cinéma
Montréal, Canada
10 décembre 2023

**Meilleur montage, film documentaire
(Jeremiah Hayes)**

Gala Québec Cinéma
Montréal, Canada
10 décembre 2023

ÉTOILE DU NORD**R. PATRICK BOSSÉ
P. NATHALIE CLOUTIER, PIERRE-
MATHIEU FORTIN****Meilleure série documentaire professionnelle**

Festival du film Raw Science
Los Angeles, États-Unis
26 octobre 2023

Meilleure série courte, sciences

SILBERSALZ International Science & Media
Festival
Halle, Allemagne
29 octobre 2023

**Meilleure direction photo, série documentaire
– documentaire international (Hugo Gendron)**

NZ Web Fest
Auckland, Nouvelle-Zélande
12 novembre 2023

**Meilleur montage, série documentaire
– documentaire international (Myriam
Magassouba)**

NZ Web Fest
Auckland, Nouvelle-Zélande
12 novembre 2023

**Meilleure série documentaire, documentaire
international**

NZ Web Fest
Auckland, Nouvelle-Zélande
12 novembre 2023

**EVER DEADLY / CHASSEUSE
DE SON****R. CHELSEA MCMULLAN, TANYA TAGAQ
P. ANITA LEE, LEA MARIN, KATE VOLLUM****Deuxième Prix Air Canada – Matera**

Festival international Présence autochtone
(Terres en vues)
Montréal, Canada
17 août 2023

FIRE-JO-BALL**R. AUDREY NANTEL-GAGNON
P. NATHALIE CLOUTIER**

Prix Coup de cœur SLA Location
Festival international de films Fantasia
Montréal, Canada
9 août 2023

HARVEY**R. JANICE NADEAU
P. MARC BERTRAND (ONF), PIERRE
MÉLONI (FOLIMAGE), CHRISTINE NOËL
(ONF), JULIE ROY (ONF)****Prix du meilleur court métrage**

Festival international du film indépendant de Buenos Aires
Buenos Aires, Argentine
30 avril 2023

**Prix du meilleur court métrage d'animation
international**

Festival du court métrage Cortocircuiti
Bari, Italie
27 juillet 2023

Prix du public

Countryside Animafest Cyprus
Salamiou, Chypre
13 août 2023

**Premier prix, meilleur court métrage
d'animation**

Flickers Rhode Island International Film
Festival
Providence, États-Unis
13 août 2023

Prix du Jeune Public – Cinéphiles en herbe

Festival Silhouette
Paris, France
2 septembre 2023

Meilleur court métrage pour enfants (Minimest)

Animest – Festival international du film
d'animation
Bucarest, Roumanie
15 octobre 2023

Meilleure animation

Festival du court métrage de la ville de New
York
New York, États-Unis
22 octobre 2023

Étoile du meilleur court métrage

Festival Voix d'étoiles
Leucate, France
28 octobre 2023

Prix Argent, meilleur film basé sur un personnage

Festival d'animation de Los Angeles
Los Angeles, États-Unis
10 décembre 2023

Diplôme honorifique

Festival international d'animation de Téhéran
Téhéran, Iran
7 mars 2024

HEARTBEAT OF A NATION / LE CŒUR BATTANT D'UNE NATION

R. ERIC JANVIER

P. DAVID CHRISTENSEN, COTY SAVARD

Meilleure scénarisation, documentaire de moins de 30 minutes (Eric Janvier)

Prix Rosie, Alberta Motion Picture Industries Association
Edmonton, Canada
30 septembre 2023

Choix du jury, courts métrages documentaires

Centre Film Festival
Philipsburg, États-Unis
4 novembre 2023

INTO LIGHT / VERS LA LUMIÈRE

R. SHEONA MCDONALD

P. TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUYSSÉ

Prix Franklin, meilleur court métrage documentaire

Festival du film Indie Street
Red Bank, États-Unis
17 septembre 2023

KOROMOUSSO – GRANDE SŒUR

R. JIM DONOVAN, HABIBATA OUARME

P. CHRISTINE AUBÉ, NATHALIE CLOUTIER, DENIS MCCREADY

Mention honorable, long métrage documentaire

Female Eye Film Festival
Toronto, Canada
30 juillet 2023

LA FILLE AU BÉRET ROUGE

R. JANET PERLMAN

P. MARC BERTRAND, CHRISTINE NOËL, JULIE ROY

Mention honorable, Prix de la Guilde canadienne des réalisateurs – meilleur film d'animation canadien

Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
24 septembre 2023

Meilleur court métrage international

Festival d'animation de Los Angeles
Los Angeles, États-Unis
10 décembre 2023

Prix du meilleur court métrage canadien (sélectionné par le jury professionnel)

Festival international du film pour enfants de Montréal
Montréal, Canada
10 mars 2024

LA LISTE DES CHOSES QUI EXISTENT, SAISON 2

R. FRANCIS PAPILLON

P. MARC BERTRAND (ONF), ANNE-MARIE BOUSQUET (ONF), MARTIN BRAULT (LA PASTÈQUE), FRÉDÉRIC GAUTHIER (LA PASTÈQUE), SOLEN LABRIE TRÉPANIÉRI (LA PASTÈQUE), CHRISTINE NOËL (ONF)

Capsule et websérie, jeunesse et famille

Prix NUMIX
Montréal, Canada
31 mai 2023

LIENS DE SANG

C. ANALEE WEINBERG AVEC DPT.

P. MARIE-PIER GAUTHIER (ONF), DANIELLA KOFFLER (MOOFA PRODUCTION HOUSE), ISABELLE REPELIN (ONF), RAPHAËLLE SLEURS (DPT.), LOUIS-RICHARD TREMBLAY (ONF), ANALEE WEINBERG (GENETIC MEDIA)

Meilleur récit

Festival international du film de Guanajuato
Guanajuato, Mexique
30 juillet 2023

LOSING BLUE / PERDRE LE BLEU

R. LEANNE ALLISON
P. DAVID CHRISTENSEN

Meilleur récit
Festival international du film de Guanajuato
Guanajuato, Mexique
30 juillet 2023

MAISONNEUVE

R. JEAN-MARTIN GAGNON
P. NATHALIE CLOUTIER (ONF), PHILIPPE COEYTAUX (AKKA FILMS), SERGE GORDEY (TEMPS NOIR), MARTIN LAURENT (TEMPS NOIR), HANY OUICHOU (COOP VIDÉO)

Série Coup de cœur Fonds Bell
Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue
Rouyn-Noranda, Canada
2 novembre 2023

Laurier Francophone du nord
Lauriers de l'audiovisuel
Paris, France
26 février 2024

MENEATH: THE MIRRORS OF ETHICS / MENEATH : LES MIROIRS DE L'ÉTHIQUE (INSTALLATION)

C. TERRIL CALDER
P. MICHAEL FUKUSHIMA, ROBERT MCLAUGHLIN, JELENA POPOVIĆ

Prix New Voices
Festival du film de Tribeca
New York, États-Unis
18 juin 2023

Prix Horizon
Festival du nouveau cinéma
Montréal, Canada
15 octobre 2023

MISÉRABLE MIRACLE

R. RYO ORIKASA
P. PIERRE BAUSSARON (MIYU PRODUCTIONS), NOBUAKI DOI (NEW DEER), MICHAEL FUKUSHIMA (ONF), ROBERT MCLAUGHLIN (ONF), JELENA POPOVIĆ (ONF), EMMANUEL-ALAIN RAYNAL (MIYU PRODUCTIONS)

Grand Prix du court métrage d'animation
Festival international d'animation d'Ottawa
Ottawa, Canada
24 septembre 2023

Prix expérimental du jury
Festival international du court métrage d'animation
Ciné court animé
Roanne, France
24 mars 2024

MONDES DE GLACE (OMNI)

C. PHILIPPE BAYLAUCQ
P. RENÉ CHÉNIER

Meilleur film, sciences de la Terre et éducation
Best of Earth Awards
Los Angeles, États-Unis
2 mai 2023

PLASTISAPIENS (RÉALITÉ VIRTUELLE)

C. MIRI CHEKHANOVICH, ÉDITH JORISCH AVEC DPT.
P. MIRI CHEKHANOVICH (LALIBELA PRODUCTIONS), DANAE ELON (LALIBELA PRODUCTIONS), MARIE-PIER GAUTHIER (ONF), ISABELLE REPELIN (ONF), RAPHAËLLE SLEURS (DPT.), LOUIS-RICHARD TREMBLAY (ONF)

Prix de l'impact
Festival NewImages
Paris, France
9 avril 2023

Expérience XR
Prix NUMIX
Montréal, Canada
31 mai 2023

Meilleure expérience de réalité virtuelle
Festival international du film de Guanajuato
Guanajuato, Mexique
30 juillet 2023

Meilleure innovation, réalité virtuelle
Cinequest Film & Creativity Festival
San Jose, États-Unis
30 août 2023

THE COLOUR OF INK / LA COULEUR DE L'ENCRE

R. BRIAN D. JOHNSON

P. SHERIEN BARSOUM (ONF), BRIAN D. JOHNSON (SPHINX PRODUCTIONS), ANITA LEE (ONF), RON MANN (SPHINX PRODUCTIONS), LEA MARIN (ONF)

Meilleure direction photographique dans un long métrage documentaire (Nicholas de Pencier)

Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

Prix du public, long métrage

Festival du film de Knowlton
Knowlton, Canada
26 août 2023

Meilleur documentaire sur l'art contemporain

Festival du film Master of Art
Sofia, Bulgarie
29 février 2024

Plus beau documentaire sur l'art

Festival du film Master of Art
Sofia, Bulgarie
29 février 2024

THE FLYING SAILOR / LE MATELOT VOLANT

R. AMANDA FORBIS, WENDY TILBY

P. DAVID CHRISTENSEN

Meilleur court métrage d'animation

Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

Animation

Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
27 mai 2023

Meilleur film du festival

Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
27 mai 2023

Réalisation, fiction

Festival du film de Yorkton
Yorkton, Canada
27 mai 2023

Meilleure animation ou animation graphique

Prix Rosie, Alberta Motion Picture Industries Association
Edmonton, Canada
30 septembre 2023

Meilleure production, œuvre scénarisée de moins de 30 minutes

Prix Rosie, Alberta Motion Picture Industries Association
Edmonton, Canada
30 septembre 2023

Meilleure réalisation, œuvre scénarisée de moins de 30 minutes

Prix Rosie, Alberta Motion Picture Industries Association
Edmonton, Canada
30 septembre 2023

Meilleure scénarisation, œuvre scénarisée de moins de 30 minutes (Amanda Forbis, Wendy Tilby)

Prix Rosie, Alberta Motion Picture Industries Association
Edmonton, Canada
30 septembre 2023

Meilleure animation

Festival international du court métrage 24fps
Abilene, États-Unis
4 novembre 2023

Mention honorable, animation

Festival du film d'Ojai
Ojai, États-Unis
19 novembre 2023

THE GEOGRAPHIES OF DAR / LES GÉOGRAPHIES DE DAR

R. MONIQUE LEBLANC

P. CHRISTINE AUBÉ (ONF), ANNETTE CLARKE (ONF), NATHALIE CLOUTIER (ONF), ROHAN FERNANDO (ONF), MONIQUE LEBLANC (CINIMAGE PRODUCTIONS INC.)

Meilleur long métrage documentaire

Festival du film Silver Waves
Fredericton, Canada
9 novembre 2023

Prix de la meilleure œuvre canadienne

Festival international du film sur l'art
Montréal, Canada
24 mars 2024

THE ORCHID AND THE BEE / L'ABEILLE ET L'ORCHIDÉE (RÉALITÉ VIRTUELLE)

C. FRANCES ADAIR MCKENZIE

P. MICHAEL FUKUSHIMA, JELENA POPOVIĆ

Meilleure expérience immersive, fiction

Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

TO KILL A TIGER / TUER UN TIGRE

R. NISHA PAHUJA

P. ANDY COHEN, ANDREW DRAGOUMIS, ATUL GAWANDE, ANITA LEE (ONF), DAVID OPPENHEIM (ONF), NISHA PAHUJA (NOTICE PICTURES INC.), CORNELIA PRINCIPE (NOTICE PICTURES INC.)

Prix Ted-Rogers du meilleur long métrage documentaire
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

Meilleur montage dans un long métrage documentaire (Mike Munn et Dave Kazala)
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

Meilleure musique originale dans un long métrage documentaire (Jonathan Goldsmith)
Prix Écrans canadiens
Toronto, Canada
16 avril 2023

Meilleur documentaire, court et long métrage
Festival du film indien de New York
New York, États-Unis
14 mai 2023

Prix Beyond the Screen
Docaviv – Festival international du film documentaire de Tel-Aviv
Tel-Aviv, Israël
20 mai 2023

Meilleur montage d'un long métrage documentaire (Mike Munn et Dave Kazala)
Prix CCE, Les Monteurs et Monteuses de cinéma canadien
Toronto, Canada
25 mai 2023

Prix du jury, meilleur long métrage documentaire international
Festival du film de Mammoth Lakes
Mammoth Lakes, États-Unis
28 mai 2023

Prix du public, meilleur documentaire
Festival international du film Lighthouse
Long Beach Island, États-Unis
11 juin 2023

Prix Honey-Levine – choix du public, meilleur long métrage
Festival international du film Lighthouse
Long Beach Island, États-Unis
11 juin 2023

Meilleur documentaire
Festival du film indien de Stuttgart
Stuttgart, Allemagne
21 juillet 2023

Meilleur long métrage documentaire
Festival du film indien de Melbourne
Melbourne, Australie
20 août 2023

Meilleur documentaire
Festival international du film Imagine India
Madrid, Espagne
16 septembre 2023

Meilleur documentaire sud-asiatique
Festival international du film Imagine India
Madrid, Espagne
16 septembre 2023

Meilleur montage image, documentaire (Mike Munn et Dave Kazala)
Guilde canadienne des réalisateurs
Toronto, Canada
22 octobre 2023

Prix Allan-King pour l'excellence en réalisation de documentaires (Nisha Pahuja)
Guilde canadienne des réalisateurs
Toronto, Canada
22 octobre 2023

Meilleur documentaire réalisé par une femme ou sur les femmes
Women Film Critics Circle Awards
Los Angeles, États-Unis
18 décembre 2023

WAAPAKE (TOMORROW) / WAAPAKE (DEMAIN)

R. JULES ARITA KOOSTACHIN

P. TERI SNELGROVE, SHIRLEY VERCRUYSSE

Meilleur film britanno-colombien
Festival international du film de Vancouver
Vancouver, Canada
8 octobre 2023

ZEB'S SPIDER / ZEB ET L'ARAIGNÉE

R. ALICIA EISEN, SOPHIE JARVIS

**P. MICHAEL FUKUSHIMA, TERI SNELGROVE, SHIRLEY
VERCRUYSSÉ**

Prix Spirit, animation

Festival du film de Brooklyn
New York, États-Unis
11 juin 2023

Premier Prix du jury jeunesse, court métrage

Festival international du film pour enfants de Chicago
Chicago, États-Unis
19 novembre 2023

PRIX ET RECONNAISSANCES INDIVIDUELS

ALANIS OBOMSAWIN

Prix pour une carrière exceptionnelle

Banff World Media Festival
Banff, Canada
14 juin 2023

Médaille Edward-MacDowell

MacDowell
Peterborough, États-Unis
23 juillet 2023

LORI MALÉPART-TRAVERSY

Prix de la relève

Banff World Media Festival
Banff, Canada
14 juin 2023

MARCY PAGE

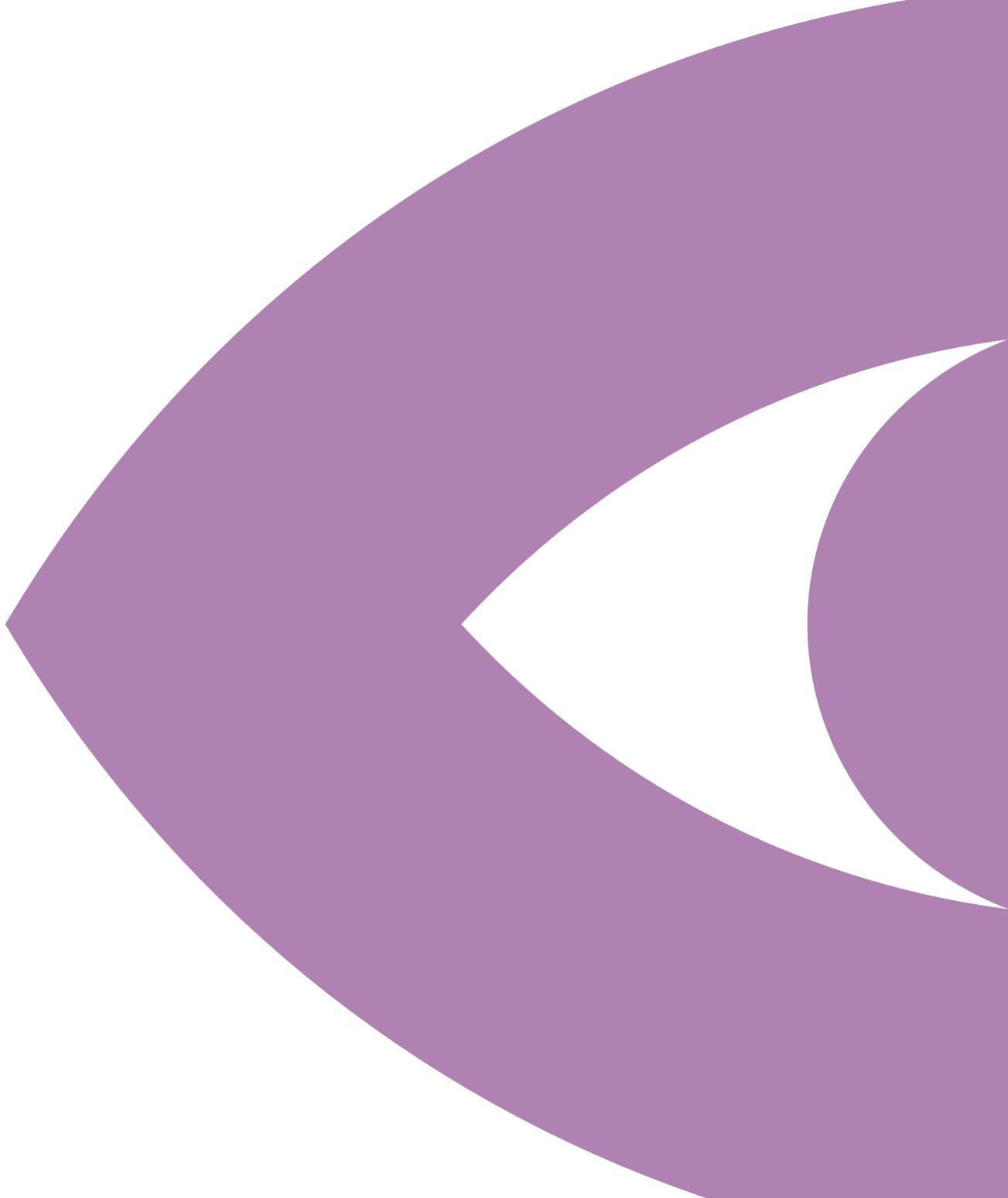
Prix Winsor-McCay

Annie Awards
Los Angeles, États-Unis
17 février 2024

TAHANI RACHED

Prix Albert-Tessier

Les Prix du Québec
Québec, Canada
22 novembre 2023



ANNEXE IV :

ACIC ET FAP

PROJETS ACCEPTÉS ET FILMS ACHEVÉS

AIDE AU CINÉMA INDÉPENDANT DU CANADA (ACIC)

ANIMATION

BOIS-MOI
ALEXANDRA MYOTTE

DÉRAILLER
MARIELLE DALPÉ

GENTILLE ALOUETTE
MYRIAM OBIN

LA COMÈTE
JULIE CHARETTE

LATENCE
CONSTANCE CHAPUT-RABY

LE CHANT DES NUAGES
MARIE-NOËLLE MOREAU ROBIDAS

**LE GRAND PARTY ANNUEL DES CRÉATURES
DE LA LUNE**
FRANCIS DESHARNAIS

MÉMOIRE ENTROPIQUE
NICOLAS BRAULT

SUZIE DANS LA FORÊT
THOMAS CORRIVEAU

DOCUMENTAIRE

À LA LUMIÈRE DU SOIR
FERNAND DANSEREAU

**AMAZONIE, À LA RENCONTRE DES GARDIENS
ET DES GARDIENNES DE LA FORÊT**
SANTIAGO BERTOLINO

ARCHIVES DE FAMILLE
ÉTIENNE LANGLOIS

AVANCER MASQUÉ
LAURENCE OLIVIER

DES CHATS SAUVAGES
STEVE PATRY

LA COLONIE DE L'ÎLE DESLAURIERS
SERGE-OLIVIER RONDEAU

LA DIGNITÉ DES ÊTRES CHERS
JONAH MALAK

L'ATHLÈTE
MARIE-CLAUDE FOURNIER

LE PUNK DE NATASHQUAN
NICOLAS LACHAPPELLE

LES BLUES DU BLEUET
ANDRES LIVOV

LES CHIALEUX
THOMAS RODRIGUE

LES EAUX CALMES
ANNIE LECLAIR

LES RÊVES BRILLENT DANS LE NOIR
NOÉMIE D. LECLERC

LES YEUX NE FONT PAS LE REGARD
SIMON PLOUFFE

LYNE LAPOINTE - L'ART ET LA MATIÈRE
GERMÁN GUTIÉRREZ

MALJA - COMME UNE SPIRALE
LAMIA CHRAIBI

MARQUER LES FINS
MIREILLE TAWFIK

MIRLO
JULIETTE SCHMITZ

OURSE BLEUE
CLAUDE HAMEL

PERSÉIDES
LAURENCE LÉVESQUE

PETIT POIS

NAOMIE DÉCARIE-DAIGNEAULT

SAINT-LÉONARD

FÉLIX ROSE

SCRAIRE

ANDRÉE DE BILLY

SHOFI

MÉLANIE CARRIER, OLIVIER HIGGINS

UN FILM SUR JAVIER HERAUD

CARLOS FERRAND

EXPÉRIMENTAL**CYCLE 24**

KARYNE LEMIEUX

FRACTURES CHIMIQUES

CHARLES-ANDRÉ CODERRE

IRIS

GABRIELA DE ANDRADE

LE ROUGE DE L'ENFER

DAVID N. BERNATCHEZ

MÉMOIRE D'UN CORPS À TRAVERS LE TEMPS

MARION CHUNIAUD-LACAU

**SOMEHOW CONTINUE (CRÉATION
DESTRUCTION)**

KARL LEMIEUX

FICTION**AVANT DE PARTIR**

GIOVANNI PRINCIGALLI

BAIL BAIL

SANDRINE BRODEUR-DESROSIERS

BOÎTE À SAVON

JIMMY G. PETTIGREW

CAVALIÈRE

HALIMA ELKHATABI

EL GRITO

YANNICK NOLIN

EN PAYS FROID

HERVÉ DEMERS

HIMALIA

CLARA MILO

LA PAIRE DE MANCHES

CATHERINE TURMEL

LE PETIT PANIER À ROULETTES

LAURENCE LY

LES FILLES BLEUES DE L'ÉTÉ

GENEVIÈVE BOITEAU

LES FOUGÈRES PRÉDATENT LES DINOSAURES

THÉO PARENT

LES PETITES VICTOIRES

RAFAËL BEAUCHAMP

MERCENAIRE

PIER-PHILIPPE CHEVIGNY

MOLOSSE

MARC-ANTOINE LEMIRE

NOS JOURS POSSIBLES

TOMMY CORNELLIÉ

ROUGE SERPENT

MIRKÔ LAFRENIÈRE

SHABBAT SHALOM

NICOLAS KRIEF

UASHESHKUN

NORMAND JUNIOR THIRNISH-PILOT

FILMMAKER ASSISTANCE PROGRAM (FAP)

ANIMATION

AIRS OF OR'S

RILEY O'NEILL

CLICK

CHRIS HINTON

HEY, MEN!

TABITHA FISHER

L'OISEAU SUR LA BRANCHE

LUKAS CONWAY

MOVING ON, MOVING FORWARD

RUI TING JI

DOCUMENTAIRE

A CREE APPROACH

TRISTIN GREYEYES

NO MORE WET FEET

MARTIN CALVO

PETROLIA

TYSON BURGER

RUPTURA

CAMILA NOVAIS

SENDING LIGHTS

IAN FOGARTY

THE HEALING JAR

ANDREA CASS

UNIVERSAL CUBAN

MARGAUX OUIMET

WHAT KIND OF MOTHER

OLIVIA DREISINGER

EXPÉRIMENTAL

FRAGMENTS

SHARRON MIRSKY

FICTION

BLEAK AS THE SETTING SUN

JOANNA DECC

BRYANA

ALEXANDRA MCDONALD

CROCUS

MASSIMO MEO

LOCKDOWN ENGAGED

SPENCER MACKAY

MOVING WATER

KAIA SINGH

SITTING BIRD

ATHENA HAN



